2013

“ RAPPORT D’ACTIVITÉS „

Pays d’Auge EXPANSION

SOMMAIRE

ÉDITORIAL **5**
PRÉAMBULE **7**
PAYS D'AUGE EXPANSION **8**
1. TOURISME ET PATRIMOINE **10**
1.1. PAYS D'ART ET D'HISTOIRE **11**
1.1.1. PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT DU LABEL 11
1.1.2. ANIMATIONS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE 12
1.1.3. SERVICE PÉDAGOGIQUE 15
1.2. TOURISME **19**
1.1.1. CARTE TOURISTIQUE DU PAYS D'AUGE 19
1.1.2. SITE INTERNET DE PAYS D'AUGE EXPANSION 19
1.1.3. UNE MISSION NUMÉRIQUE POUR LE PAYS D'AUGE 20
1.1.4. AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DU PAYS D'AUGE 22
1.3. MÉTIERS D'ART **23**
2. LE PAYS D'AUGE : TERRITOIRE NUMÉRIQUE **25**
3. PROGRAMME LEADER : « LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE » **27**
3.1. À DESTINATION DES ENTREPRISES **27**
3.2. À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS **28**
3.3. À DESTINATION DU SECTEUR AGRICOLE **29**
3.4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE-BOIS **31**
3.5. LA COOPÉRATION INTERTERRITORIALE **31**
4. AGRICULTURE ET RURALITÉ **32**
4.1. DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS EN PAYS D'AUGE **32**
4.2. FESTIVAL DES AOC **35**
4.3. OBSERVATOIRE FONCIER **36**
5. DYNAMIQUE DE TERRITOIRE **38**
5.1. CONTRAT DE PAYS 2008-2013 ..... **39**
5.2. L'ESTUAIRE DE LA SEINE **41**
5.2.1. NOTICE ET MODE D'EMPLOI 41
5.2.2. ASSOCIATIONS ET GROUPES DE PROJETS ESTUAIRE 42
5.2.3. PÔLE MÉTROPOLITAIN 45
6. ENJEUX ET AVENIR **46**
6.1. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE **46**
6.2. ÉLÉMENTS DE CADRAGE POUR LA PÉRIODE 2014-2020 ET PRÉPARATION DU PROJET DE TERRITOIRE **48**
6.2.1. LE CONTRAT D'ACTION TERRITORIALE 2014-2020 48
6.2.2. LE PROGRAMME LEADER 2014-2020 49
6.2.3. FEADER 2014-2020 50
6.1.4. FEDER 2014-2020 50
6.1.5. LE DISPOSITIF FEDER « INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX INTÉGRÉS » (ITI) 50

Du Pays au Pôle Territorial !

Après avoir retrouvé une légitimité dans la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et l'Affirmation des Métropoles (loi MAPTAM) en son article 79, créant les **Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux** (PETR), l'avenir des Pays est désormais conditionné par la réforme territoriale annoncée pour cette année 2014.

Fusion des Régions, suppression des Départements, élargissement des périmètres intercommunaux, institutionnalisation des métropoles…

Les Pôles territoriaux et les Pays vont devoir trouver leur place entre la recherche de masse critique, de simplification voulue par les pouvoirs publics et le besoin de proximité et de lisibilité exigé par les citoyens.

Leur devenir réside dans l'affirmation de **5 fonctions principales**, conférées par la loi :

- Être le support de la contractualisation régionale et européenne ;
- Être l'espace des solidarités urbain/rural et de la cohérence territoriale ;
- Être un acteur pertinent de la transition énergétique et écologique ;
- Mutualiser et optimiser l'ingénierie territoriale de projets au service des EPCI ;
- Renforcer la participation des acteurs socio-économiques avec les Conseils de développement.

Saisis à ce sujet et sur ces perspectives d'évolution, les élus du Pays d'Auge ont réitéré leur attachement à **Pays d'Auge Expansion** en tant qu'**instrument de développement** et d'**innovation territoriale**.

Cet outil de travail, au service de politiques nouvelles et transversales, doit se renforcer encore et constituer un facteur de développement interne autant qu'une force de positionnement territorial dans un environnement régional et interrégional évolutif.

La reconfiguration institutionnelle, annoncée par le Gouvernement, en démontre l'exigence et conduit à l'évolution des statuts de Pays d'Auge Expansion dans le sens d'une **plus grande capacité juridique et stratégique**.

Ces sujets fondamentaux mobilisent toutes les énergies et les élus ont tous à cœur de porter, dans la **solidarité**, le **respect** et l'**intérêt général**, l'espérance des Augerons.

PRÉAMBULE

Prolongation de reconnaissance « Agenda 21 local France » pour les années 2014 et 2015.

Le 6 mai 2014, Le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a validé notre prolongation de reconnaissance « Agenda 21 local France » pour les années 2014 et 2015.

Depuis trois ans, le Pays d'Auge met en œuvre, à travers les missions de l'association Pays d'Auge Expansion, son Agenda 21 local reconnu «Agenda 21 local France». Cette labellisation s'inscrit dans la stratégie du territoire et permet d'apporter un nouvel éclairage, celui du développement durable aux actions du Pays. Elle permet de véhiculer une image plus forte du territoire et d'apporter ainsi une valeur ajoutée supplémentaire à l'ensemble des projets portés par le Pays (Circuits courts, Patrimoine, Métiers d'art, Tourisme, Numérique, Maîtrise de l'Énergie,…).

Notre reconnaissance arrivant à échéance en décembre 2013, nous avons demandé au Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie le prolongement de la reconnaissance «Agenda 21 local France» pour deux années supplémentaires, sur la base d'un rapport d'évaluation des actions et résultats des 19 actions inscrites à l'Agenda 21 .

Ce rapport d'évaluation fut également pour nous le moment idéal pour réfléchir à notre futur projet de territoire pour la période 2014-2020.(cf. partie 6.2)

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis et de vos idées pour participer à l'amélioration de l'Agenda 21 du Pays d'Auge.

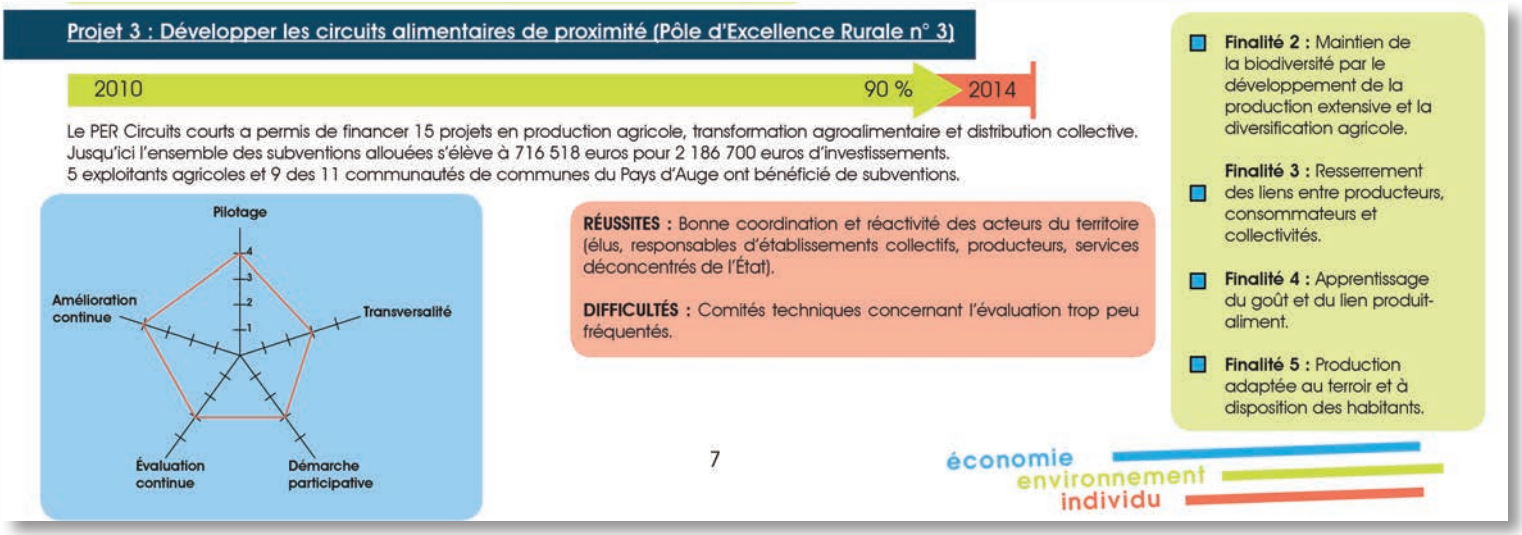
Projet 3 : Développer les circuits alimentaires de proximité (Pôle d'Excellence Rurale n° 3)
2010
90 %
2014
Le PER Circuits courts a permis de financer 15 projets en production agricole, transformation agroalimentaire et distribution collective.
Jusqu'ici l'ensemble des subventions allouées s'élève à 716 518 euros pour 2 186 700 euros d'investissements.
5 exploitants agricoles et 9 des 11 communautés de communes du Pays d'Auge ont bénéficié de subventions.
Pilotage
Transversalité
Démarche participative
Évaluation continue
Amélioration continue
RÉUSSITES : Bonne coordination et réactivité des acteurs du territoire (élus, responsables d'établissements collectifs, producteurs, services déconcentrés de l'État).
DIFFICULTÉS : Comités techniques concernant l'évaluation trop peu fréquentés.
Finalité 2 : Maintien de la biodiversité par le développement de la production extensive et la diversification agricole.
Finalité 3 : Resserrement des liens entre producteurs, consommateurs et collectivités.
Finalité 4 : Apprentissage du goût et du lien produit-aliment.
Finalité 5 : Production adaptée au terroir et à disposition des habitants.
7
économie
environnement
individu

PAYS D'AUGE EXPANSION

• LES MEMBRES DU BUREAU

Nicole AMELINE
Coprésidente

Ambroise DUPONT
Coprésident

Clotilde VALTER
Coprésidente

Hubert COURSEAUX
Vice-président

Christian FOUGERAY
Vice-président

Sophie GAUGAIN
Trésorière

William LANGIN
Trésorier-adjoint

Sébastien LECLERC
Secrétaire

Philippe AUGIER
Secrétaire-adjoint

Fabienne FEREY
Présidente du Conseil de développement

• L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Magali GUÉRARD
Assistante de Pays

Élisabeth CHEVALIER
Chargée de mission Pays

Yves JACOB
Directeur

Aurélie BOUCHINET-DESFRIÈCHES
Animatrice de l'architecture et du patrimoine

Aurélie GAUTIER
Animatrice adjointe du patrimoine

Pierre LÉZIER
Chargé de mission fonds européens et développement local

Élodie MARC
Chargée de mission Pays

Florent BRUNET
Chargé de mission aménagement du territoire

Fanny LECAMUS
Chargée de communication et des projets numériques

Emmanuelle MROZEK
Chargée de mission Métiers d'art et Tourisme - Coordinatrice du pôle Patrimoine Tourisme

GUIDES CONFÉRENCIERS

Delphine COUDRAY, Marguerite de MÉZERAC, Sandrine MARY, Florence EVAIN, Élisabeth LACHAUME, Florent DUFOUR, Catherine POLLIN, Sophie TALANSIER, Cordula GIRAULT, Mylène JOSEPH, Anne-Claire FILLÂTRE, Michèle CLÉMENT, Catherine MENNESSON, Marc CHAULEUR et Élodie DAUFRESNE

- LA VIE AU SEIN DE PAYS D'AUGE EXPANSION

L'année 2013 a été pour Pays d'Auge Expansion une année de renouveau graphique, l'occasion pour l'association de redonner une touche de nouveauté à sa communication. En effet, comme vous avez pu le remarquer, le logo a évolué discrètement et surtout, le site Internet a été refondu.

Avant *Après*

La site Internet de Pays d'Auge Expansion est la porte d'entrée numérique du territoire grâce à son nom de domaine www.pays-auge.fr. Il est à la fois un portail vers les communes et communautés de communes qui composent le Pays d'Auge avec une carte interactive détaillée et un portail touristique permettant au nouveau visiteur de découvrir le dynamisme du territoire à travers une carte touristique, des actualités au jour le jour, des photos, etc. Toutes les missions de Pays d'Auge Expansion sont présentées par pôle. De nombreux documents sont disponibles en téléchargement et une newsletter est envoyée tous les trois mois.

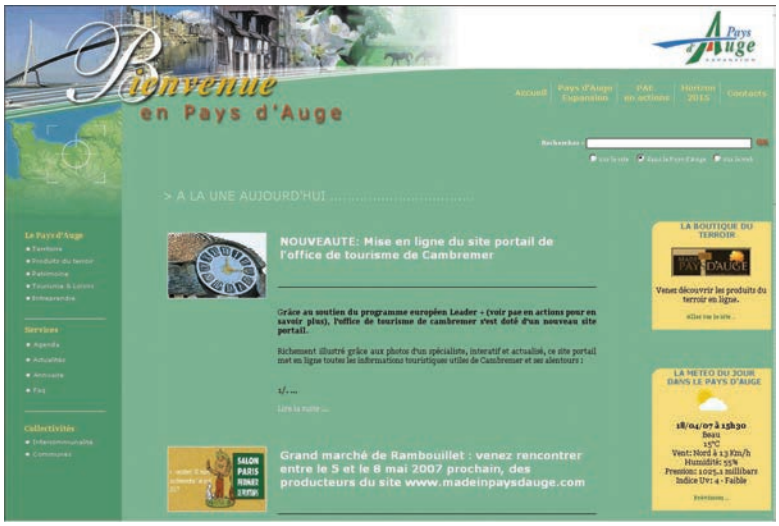
Bienvenue
en Pays d'Auge
NOUVEAUTE: Mise en ligne du site portail de l'office de tourisme de Cambremer
Grand marché de Rambouillet : venez rencontrer entre le 5 et le 8 mai 2007 prochain, des producteurs du site www.madeinpaysdauge.com

Avant

Après

Changement au sein de l'équipe Leader, nous accueillons Élodie Marc, Animatrice Leader depuis le 18 août 2014, en remplacement de Pierre Lézier. Cette jeune femme originaire de Bayeux s'est dirigée vers l'est de la France pour ses études. Ces dernières l'ont mené également en Allemagne où elle réalisa une étude comparative concernant le recrutement des eurodéputés français et allemands. Après quelques expériences professionnelles dans le domaine des fonds européens en Alsace et Pays de la Loire, Élodie est de retour en Basse-Normandie. Au sein de Pays d'Auge Expansion, Élodie sera en charge de la candidature LEADER et travaillera en collaboration avec Élisabeth Chevalier et Florent Brunet au sein de la cellule Europe.

1

TOURISME ET PATRIMOINE

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE VALORISATION PATRIMONIALE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISTIQUE

Dans le cadre d'une large mission intégrant les domaines du Tourisme et du Patrimoine, Pays d'Auge Expansion assure depuis plusieurs années un travail de fond avec les partenaires touristiques, culturels et associatifs locaux pour développer des actions au service de l'économie locale et touristique du Pays d'Auge.

A travers les labels Pays d'art et d'histoire, Pays d'Accueil Touristique et Pôle d'Excellence Rurale, Pays d'Auge Expansion coordonne des projets à l'échelle du Pays d'Auge avec pour objectifs de :

- Faire connaître et valoriser le patrimoine sous toutes ses formes : architectural, paysager, matériel, immatériel, technique, etc. ;
- Sensibiliser tous les publics à leur environnement architectural et paysager afin de mieux le préserver et le faire évoluer ;
- Soutenir les associations et les professionnels assurant la pérennité et la sauvegarde du patrimoine et des savoir-faire ;
- Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de projets territoriaux liés à la mise en valeur du patrimoine et la promotion touristique du Pays d'Auge.

Développer une politique cohérente sur des thématiques transversales telles que le tourisme, le patrimoine et la culture est primordial pour un territoire comme le Pays d'Auge, au fort pouvoir d'attractivité.

L'image de ce territoire est fortement liée à son identité géographique et historique : la préserver tout en la faisant évoluer en accord avec les exigences d'aujourd'hui doit être un enjeu économique de premier ordre.

En effet, les retombées économiques liées au secteur touristique et patrimonial sont très importantes sur notre territoire et ne peuvent être négligées dans le cadre d'une stratégie territoriale de développement du Pays d'Auge.

1.1. PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

1.1.1. PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT DU LABEL

Le Pays d'art et d'histoire, après 13 années d'exercice, est entré dans une procédure de renouvellement du label, attendue par le Ministère de la Culture tous les 10 ans. En 2013, l'animatrice de l'architecture et du patrimoine a rencontré des représentants de l'ensemble des communautés de communes qui composent le Pays d'art et d'histoire pour **établir une auto-évaluation**. Cet exercice constitue la première étape d'un travail de bilan sur les actions réalisées dans le cadre du label en Pays d'Auge au cours de cette décennie.

Le renouvellement du label par le Conseil National des Villes et Pays d'art et d'histoire repose sur la mise en application d'une politique patrimoniale volontaire et le respect des objectifs fixés par la convention. Pour mieux répondre à l'objectif de sensibilisation des habitants à l'environnement bâti et paysager et l'accueil du public touristique, il est prévu de créer, dans le cadre de la prochaine convention, un **dispositif d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine** sur l'ensemble du territoire. Cette action sera placée au cœur du projet de renouvellement du label comme un socle des 10 ans à venir.

Le Pays d'art et d'histoire s'est donc engagé dès 2013 dans l'écriture du scénario d'un dispositif territorial d'interprétation avec l'ensemble des partenaires touristiques et patrimoniaux du Pays d'Auge.

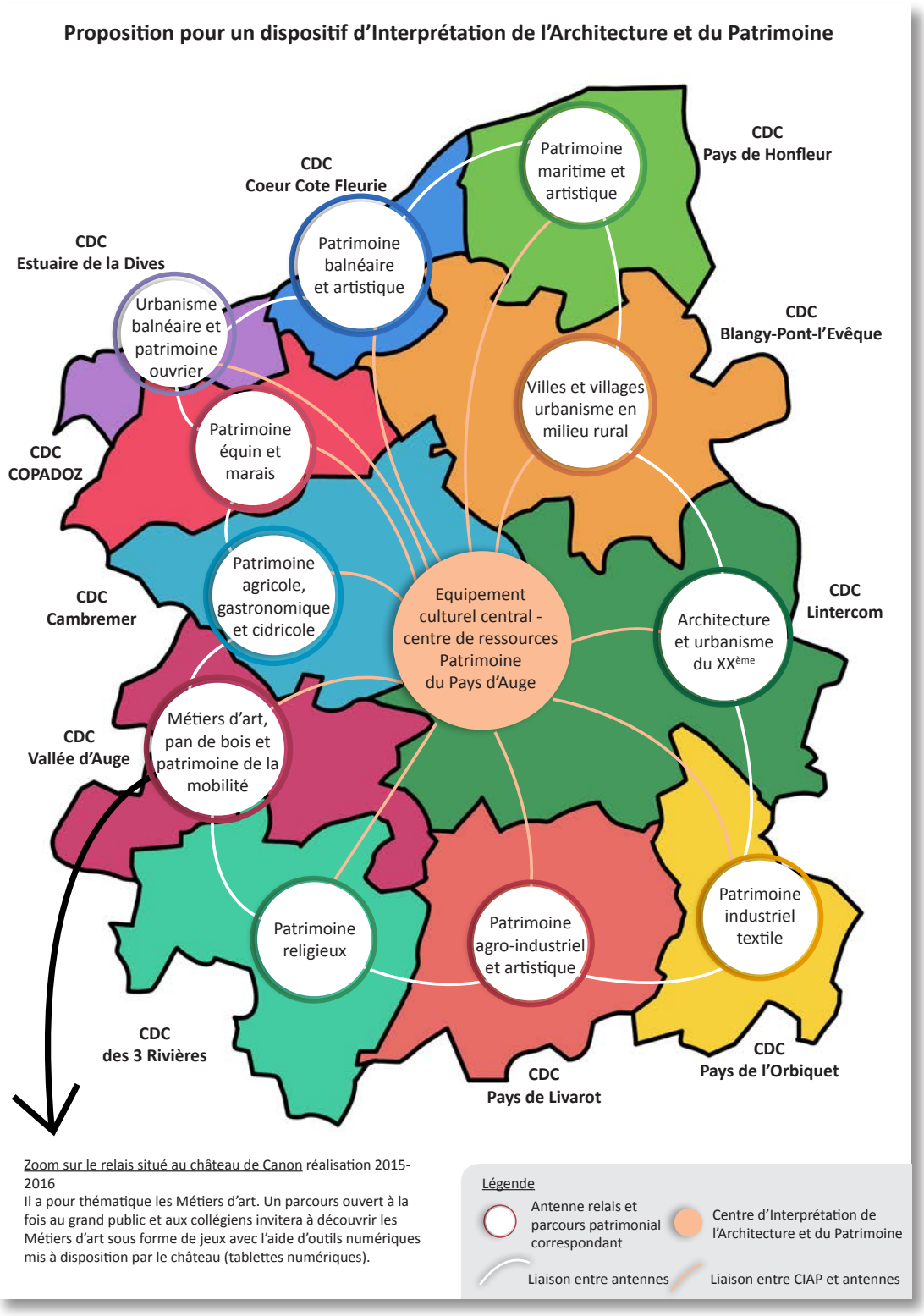
Proposition pour un dispositif d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
CDC Pays de Honfleur
Patrimoine maritime et artistique
CDC Coeur Cote Fleurie
Patrimoine balnéaire et artistique
CDC Estuaire de la Dives
Urbanisme balnéaire et patrimoine ouvrier
CDC Blangy-Pont-l'Evêque
Villes et villages urbanisme en milieu rural
CDC COPADOZ
Patrimoine équin et marais
CDC Cambremer
Patrimoine agricole, gastronomique et cidricole
Equipement culturel central - centre de ressources Patrimoine du Pays d'Auge
CDC Lintercom
Architecture et urbanisme du XXème
CDC Vallée d'Auge
Métiers d'art, pan de bois et patrimoine de la mobilité
Patrimoine religieux
Patrimoine agro-industriel et artistique
Patrimoine industriel textile
CDC des 3 Rivières
CDC Pays de Livarot
CDC Pays de l'Orbiquet
Zoom sur le relais situé au château de Canon réalisation 2015-2016
Il a pour thématique les Métiers d'art. Un parcours ouvert à la fois au grand public et aux collégiens invitera à découvrir les Métiers d'art sous forme de jeux avec l'aide d'outils numériques mis à disposition par le château (tablettes numériques).
Légende
Antenne relais et parcours patrimonial correspondant
Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
Liaison entre antennes
Liaison entre CIAP et antennes

Pays d'Auge Expansion

1.1.2 ANIMATIONS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Programmation annuelle du Pays d'art et d'histoire

Dans une perspective de structuration de ses animations et de partenariats plus nombreux, le Pays d'art et d'histoire a programmé :

- **Un lancement de saison** au Château de Canon qui a rassemblé plus de 80 personnes.
- **93 visites guidées** à destination du public individuel (avec une moyenne de 19 visiteurs par animation). La **thématique** mise en avant lors des trois premiers mois était **« Les architectures du Pays d'Auge»**. Parmi les nouveautés, figuraient de nouveaux lieux de visites, de nouveaux thèmes, de nouveaux modes de visites (à vélo), des chantiers de restauration…;
- Des visites gratuites dans le cadre des **Journées du patrimoine de pays** et des **Journées européennes du patrimoine** ;
- Un programme de visites-découvertes du patrimoine dans chaque chef-lieu de communauté de communes à destination d'un public éloigné des pratiques touristiques et culturelles : **Patrimoine solidaire**.
- **Dix ateliers pédagogiques « Patri'mômes »** pendant les vacances scolaires à destination des enfants de 7 à 13 ans ;
- **Onze activités (visites ou ateliers) destinées au public familial** ;
- Des **visites de groupes**, à la demande.
- Enfin, des visites « tourisme et Handicap » ont été mises en place pour les publics déficients visuels et auditifs à Deauville, Blangy-le-Château, Beaumont-en-Auge et Saint-Hymer. La difficulté de faire venir les publics en situation de handicap sur les sites est malheureusement récurrente.

Brochure des visites-découvertes 2013

Des partenariats forts et des initiatives nouvelles

Le Pays d'art et d'histoire s'engage à entretenir des partenariats forts avec les acteurs du tourisme, du patrimoine et de l'Education Nationale en organisant des animations, des expositions, des brochures, etc qui répondent aux attentes de chacun. On peut notamment retenir les partenariats avec :

- **7 offices de tourisme du Pays d'Auge** avec lesquels le Pays d'art et d'histoire a signé des conventions de partenariat pour le développement des programmes de visites guidées d'une qualité homogène : les offices de tourisme des communautés de commune de Cambremer, de Lisieux - Pays d'Auge, du Pays d'Auge Dozuléen et les offices de tourisme de Villers-sur-Mer, de Trouville-sur-Mer, de Dives-sur-Mer et de Blonville-sur-Mer. **2 offices supplémentaires** devraient s'engager dans la démarche en 2014-2015 : les offices de St-Pierre-sur-Dives et du Pays de l'Orbiquet. **2 nouvelles guides-conférencières** ont été labellisées parmi le personnel permanent de deux offices de tourisme : Delphine Coudray à l'office de tourisme du Pays de l'Orbiquet et Élodie Daufresne à Deauville Tourisme.

- **l'association Le Pays d'Auge** pour l'organisation de l'exposition itinérante sur les Porches d'Eglises du Pays d'Auge et l'assistance technique aux bénévoles de Chemins d'art sacré qui organisent l'ouverture des églises rurales pendant l'été (2000 visiteurs/an). Pays d'art et d'histoire a pris en charge le dépliant et sa diffusion jusqu'en 2013.
- **l'association Culture et Patrimoine** pour l'organisation de visites guidées avant les concerts du festival Les Promenades Musicales en Pays d'Auge.
- **le musée Villa Montebello de Trouville-sur-Mer** pour l'organisation d'animations spécifiques à destination du public familial.
- **le CAUE du Calvados et la Maison de l'Architecture de Basse-Normandie** pour l'organisation d'une animation autour de l'exposition de l'appel à idées « Habiter le Pays d'Auge au XXIe siècle » pendant le Mois de l'Architecture Contemporaine à l'espace Victor Hugo de Lisieux.

A l'initiative du Pays d'art et d'histoire, on retient notamment :

- un travail de réflexion et de concertation engagé sur la mise en place d'une **formation initiale des métiers du guidage** à l'Université de Basse-Normandie, suite à la réforme du métier de guide parue en 2012. Les partenaires de cette étude sont l'UFR d'Histoire, le lycée Maurois de Deauville et les 3 Pays d'art et d'histoire de Basse-Normandie.
- la mise en œuvre d'actions **en faveur des publics éloignés de la culture.** Il a ainsi mis en place l'**opération « Patrimoine solidaire »** qui proposait des visites pour les publics des CCAS des villes centres du Pays d'Auge. Au total, **116 personnes** ont pu découvrir le patrimoine du Pays d'Auge à travers des visites du chantier de l'église à Pont-l'Évêque, par exemple, des jardins ouvriers à Mézidon-Canon ou de la villa Strassburger à Deauville.

Le Lisieux historique ouvert à toutes les bourses

Quelque 25 personnes ont participé à cette visite.

Pays d'Auge Expansion – Pays d'art et d'histoire a lancé un partenariat avec les Centres d'actions sociales des 11 villes centres des communautés de communes du pays d'Auge. Des visites-découvertes gratuites sont ouvertes aux bénéficiaires des CAS, des centres de formations et des associations d'entraide.

La semaine passée, quelque 25 personnes bénéficiaires du centre communal d'action sociale (CCAS) de Lisieux ont pu profiter de la visite de la place Le Hennuyer sous un magnifique soleil !

Cette place, située dans le quartier canonial, conserve de beaux exemples de maisons à pan de bois. Dont la maison Saint-Laurent, qui abrite justement le CCAS, et sa cour récemment restaurée. D'autres visites sont à venir à Mézidon-Canon, Cabourg, Cambremer, Deauville, Livarot...

Patrimoine solidaire,
Ouest France, 13 juin 2013

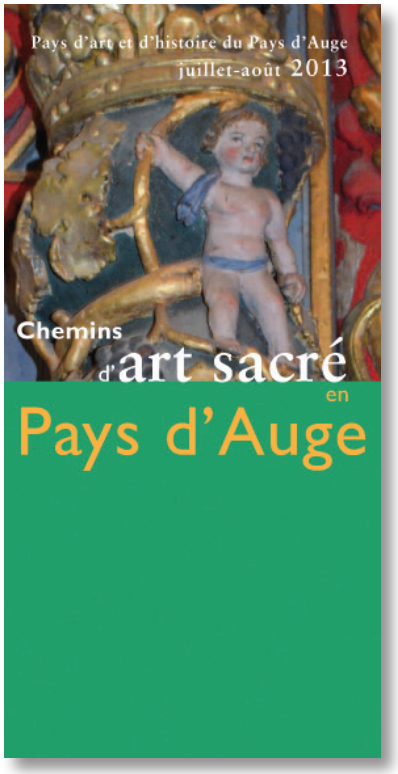

Programme des Chemins d'art sacré

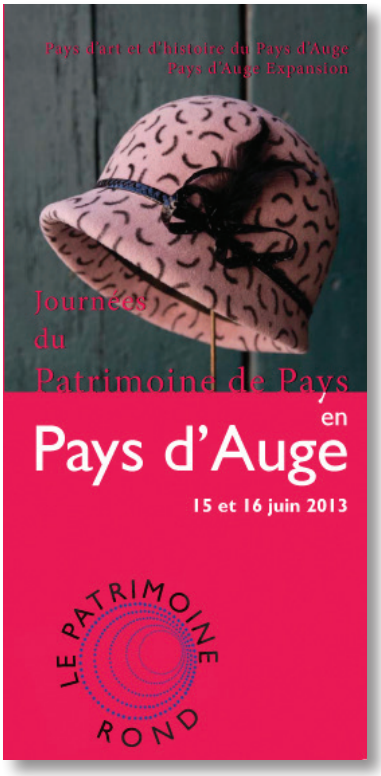

Programme des Journées du Patrimoine de Pays

Programme des Journées Européennes du Patrimoine réalisé en partenariat avec le journal Le Pays d'Auge

Coordination de projets à l'échelle du territoire

En 2013, le Pays d'art et d'histoire a maintenu une dynamique de travail continu avec les partenaires locaux autour de projets structurants et communs tels que :

- **Journées du patrimoine de pays et Journées européennes du patrimoine** : recensement des manifestations du Pays d'Auge (JPP : 18 manifestations, JEP : 112 animations et 90 sites ouverts), prise en charge de la création d'un support de promotion commun et de sa diffusion. Le programme des Journées du patrimoine de pays a été réalisé et diffusé en version numérique. Le programme des Journées européennes du patrimoine a fait l'objet d'un partenariat avec le journal Le Pays d'Auge qui a édité pour l'occasion un dépliant 4 pages en couleur diffusé dans le journal et par nos soins aux offices de tourisme du Pays d'Auge.
- **Charte graphique pour une signalétique d'interprétation** : en avant-projet du dispositif d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et pour matérialiser les parcours patrimoniaux et touristique des visiteurs, a été lancé à l'automne 2013 un travail de **conception d'une charte graphique pour une signalétique d'interprétation**. En effet, plusieurs offices de tourisme du territoire ont fait part de leurs besoins en terme signalétique pour présenter leur patrimoine. Le dispositif permet de créer des itinéraires de découverte à travers le Pays d'Auge, dans les villes et villages, sur des thématiques spécifiques du patrimoine local, le tout sous une identité visuelle commune affichant le label. Les premiers parcours naîtront en 2015.
- **Festival Terre d'Eaux et Jeux équestres Mondiaux FEI Altech 2014** : le Pays d'art et d'histoire a coordonné dès 2013 les projets souhaitant s'inscrire dans ces deux évènements régionaux d'envergure internationale.

Une communication dynamique

Le Pays d'art et d'histoire s'efforce chaque année de rendre plus attractifs ses supports de communication, tout en respectant la charte graphique nationale du réseau Villes et Pays d'art et d'histoire.

- les **brochures des visites-découvertes 2013** diffusée à 35 000 ex., quantités ajustées aux besoins des prescripteurs (OTSI, sites touristiques et culturels). En 2013, le programme Patri'mômes a été intégré à ce support.
- 3 affiches d'appel diffusées dans les commerces du Pays d'Auge.
- la brochure de **présentation générale du patrimoine augeron « Au fil du Pays »**, outil principal de promotion du Pays d'art et d'histoire, diffusée dans tous les offices de tourisme et les sites touristiques du Pays d'Auge, et plus largement de Normandie.
- une présence renforcée sur les **réseaux sociaux** : page **Facebook** et un compte **Pinterest**.
- Le Pays d'art et d'histoire assure la promotion de l'architecture et du patrimoine auprès de la presse régionale et nationale. Référencé parmi les experts scientifiques et reconnu pour la qualité de la médiation, le label amène les journalistes à solliciter l'intervention des animateurs ou des guides sur des reportages. En 2013, la **chaine Stylia** a notamment réalisé un **reportage TV sur l'architecture normande** dans lequel Aurélie Bouchinet-Desfrièches intervenait en fil rouge en tant qu'expert.

Villes et Pays d'art et d'histoire
Pays d'Auge Expansion
laissez-vous conter
le Pays d'Auge
UN ÉTÉ EN PAYS D'AUGE
de juillet à septembre 2013
70 visites pour en profiter !
Renseignements et réservations :
02 31 61 55 86 - animateur.pah@pays-auge.fr

Affiches de l'été pour promouvoir les visites du Pays d'art et d'histoire

1.1.3. SERVICE PÉDAGOGIQUE

Création et adaptation des ateliers du patrimoine

L'année 2013 a vu l'adaptation de **l'atelier « Secrets du vitrail »**. Des **maquettes** conçues et fabriquées par Hervé Sonnet complètent la pratique de la peinture sur verre. Elles permettent aux élèves de comprendre le principe technique du vitrail en assemblant eux-mêmes les pièces sur un montant en bois symbolisant la verrière. Cet atelier est destiné au public scolaire et individuel en médiation.

Les ateliers Pan de bois et Torchis remportent toujours le même succès auprès des classes. Pour la sixième année, la briqueterie LAGRIVE a contribué à la bonne réalisation de ces ateliers en fournissant gracieusement les sacs de torchis.

Nouvel atelier vitrail pour les ateliers pédagogiques

Après Trouville-sur-Mer en 2012, le service pédagogique a mis en place un second parcours « Raconte-moi » à Villers-sur-Mer à destination du public familial. Ce livret, utilisé en médiation, offre un support ludique pour découvrir l'architecture balnéaire de Villers.

Livret «Raconte-moi les villas de Villers»

Partenariat avec l'Éducation nationale et jumelages

La mission de **sensibilisation du jeune public au patrimoine de proximité** a amené le Pays d'art et d'histoire à poursuivre sa collaboration efficace avec l'Éducation nationale en 2013.
Deux jumelages culturels pour l'année 2013-2014 ont été signés avec les écoles des Capucin d'Orbec et la Chapelle Yvon d'une part, et l'école Charles Pierre à Saint-Désir, d'autre part. Les projets ont été finalisés en mai 2014 :

- A Orbec et la Chapelle-Yvon, le projet consistait à créer l'archéologie du futur en imaginant des boîtes-objets. Les élèves ont été accompagnés par Olivier Thiebault, plasticien et illustrateur d'album.
- A Saint-Désir, les enfants ont créé quatre maquettes historiques de Lisieux, accompagnés par Florence Guillebert, architecte à la Maison de l'Architecture de Basse-Normandie.

Interventions en milieu scolaire et hors temps scolaire

En 2013, le nombre d'**interventions du service pédagogique auprès des groupes d'enfants** s'élève à **75 groupes**, soit **1642 enfants**. Les thèmes d'ateliers demandés sont très diversifiés et nécessitent systématiquement une mise en adéquation avec le projet pédagogique de l'enseignant.

Atelier mosaïque

Le travail avec les classes privilégie **une approche globale du projet de l'enseignant pour adapter le contenu des animations aux exigences pédagogiques** et s'inscrire dans un projet à long terme avec la classe. Ainsi en 2013, le Pays d'art et d'histoire est intervenu lors de deux **classes d'eau**, dispositif, mis en place par l'agence de l'Eau-Seine-Normandie. Ces animations permettent de présenter le patrimoine bâti en lien avec son environnement naturel.

Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire a poursuivi ses interventions dans le cadre des **animations du temps du midi** auprès des écoles de **Lisieux** sur le thème des **métiers d'art**. Les réalisations des élèves ont fait l'objet d'une exposition organisée par le service Enseignement de la Ville de Lisieux en mai 2013.

Opération « Bouge ta tête, bouge ton corps »

Toile de la Médiathèque de Lisieux - Opération «Bouge ta tête, bouge ton corps»

Soucieux de permettre au plus grand nombre de découvrir le patrimoine augeron, le Pays d'art et d'histoire a participé pour la seconde année à **l'opération « Bouge ta tête, Bouge ton corps »**, organisé par le Foyer des Jeunes Travailleurs de Lisieux et la Mission Locale Sud Pays d'Auge. Il s'agit de faire découvrir les ressources culturelles et de loisirs de la Ville de Lisieux aux jeunes de 16 à 25 ans éloignés des pratiques culturelles. Dans ce cadre, le Pays d'art et d'histoire a organisé pour un **groupe d'adultes en remise à niveau au centre de formation ACSEA les Cèdres** une découverte ludique du patrimoine lexovien par un jeu de piste. Cette visite a servi d'introduction à un travail créatif de réalisation de graffitis représentant des lieux emblématiques du patrimoine de la ville. Les réalisations **« ton patrimoine en graff »** ont ensuite été présentées lors d'une scène ouverte à la Double Croche de Lisieux.

FORMATION - Avec Pays d'Art et d'Histoire

Le patrimoine lexovien s'affiche en graffiti !

Des adultes en formation aux Cèdres ont réalisé quatre fresques représentant des lieux patrimoniaux de la ville.

Depuis 2007, le Foyer des jeunes travailleurs et la Mission locale organisent l'opération « Bouge ta tête, bouge ton corps ». Cette manifestation vise à faire découvrir aux jeunes les associations et les structures culturelles ou sportives de Lisieux, et plus largement, de les sensibiliser à leur environnement. Pour la deuxième année, Pays d'Auge Expansion - Pays d'art et d'histoire s'associe à ce projet et mène un travail autour du patrimoine local avec des adultes en formation à l'ACSEA Les Cèdres. Le 2 octobre, les stagiaires ont redécouvert leur lieu de vie lors d'un jeu de piste patrimoine. En levant les yeux, ils ont déniché tous les petits trésors cachés de la ville.

Pour prolonger ce jeu de piste, ils ont réalisé quatre grandes fresques en graffiti représentant quatre monuments ou lieux patrimoniaux lexoviens : la médiathèque, le conservatoire de musique et de danse, la maison « penchée » de la rue Henry-Chéron en face de la mairie et le jardin public. Les stagiaires étaient encadrés par Renaud Reine, peintre décorateur et graffeur qui leur a appris les techniques de la peinture à l'aérosol. « *Nous avons fonctionné en quatre séances, chaque mardi, depuis un mois : l'esquisse au marqueur sur les bâches, connaissance du matériel sur de la cellophane tendue, mise en couleur à la bombe et finitions. Le résultat est très intéressant* » souligne Renaud Reine.

Renaud Reine entouré de quatre des stagiaires : Lidy Rémy, Paméla Bain, Claire Prévost et Vivien Froger.

Les quatre fresques ont été exposées hier soir jeudi à la salle « La Double Croche », avant le début du concert clôturant l'édition 2013 de « Bouge ta tête, bouge ton corps ».

J. L.

Présentation des bâches, Pays d'Auge, 15 novembre 2013

Journées européennes des Métiers d'art

En 2013, l'évènement Ouvrez-découvrez Les Métiers d'Art au Château de Canon à été renouvelé pour **une édition spéciale réservée aux élèves de 3e les mardi 9 et jeudi 11 avril.**
A travers une exposition et des performances mises en scène par Dominique Thireau-Bruneau, Pays d'Auge Expansion et le château de Canon se sont de nouveau associés à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art pour faire découvrir à 200 élèves de 3e du collège Gambier de Lisieux la diversité et la richesse de ces savoir-faire d'excellence.
Dans un décor mêlant savamment esthétisme et pédagogie, ils ont retrouvé l'ambiance des ateliers des artistes et artisans d'art du Pays d'Auge tels que celui du ferronnier d'art, charpentier, tailleur de pierre, céramiste, tapissier…

Élèves de 3e dans la salle des Rosières du château de Canon

Animation théâtralisée

Une **animation théâtralisée** dans la salle des Rosières plongeait les élèves à la fin du XVIIIe siècle, époque de construction du château. Madame Elie de Beaumont, épouse du propriétaire du château interprétée par Natacha Jouët, donnait des instructions par lettre à son intendant, responsable des travaux au château de Canon en l'absence des propriétaires. Les professionnels Métiers d'art présents réagissaient et commentaient les instructions de l'intendant en éclairant les élèves sur les techniques utilisées dans leurs métiers.
Par ailleurs, partenaire privilégié de la manifestation, la **CAPEB** présentait les différents métiers du bâtiment à travers une **maquette de maison pédagogique**. En complément, l'architecture traditionnelle normande était expliquée à travers une maquette de maison à pan de bois.

Enfin, pour la première fois, le **CIO de Lisieux** était partenaire de l'opération et deux conseillers d'orientation étaient présents pendant les deux jours afin de répondre aux questions des élèves sur les **formations aux Métiers d'art en Normandie et au-delà.**
Le succès de cet accueil scolaire a conduit Pays d'Auge Expansion à proposer une édition principalement dédiée aux scolaires du Pays d'Auge en 2014.

Mézidon-Canon

Une exposition des métiers d'art pour les scolaires

Les élèves au cours de la visite.

Pendant deux jours au château de Canon, 200 cinquante élèves de 3e du collège Gambier, de Lisieux ont pu découvrir les métiers d'art et les formations qui y mènent.
L'association Pays d'Auge expansion organise depuis 2006 des expositions et animations de ce type. **« La réalité de ces métiers est souvent différente de celle qu'on imagine, il est donc intéressant d'établir un dialogue avec des professionnels passionnés et passionnant pour la découvrir »**, souligne la responsable de l'exposition.
Au cours de leur visite, les élèves ont eu l'occasion de pénétrer dans les coulisses des métiers d'art, leur permettant ainsi d'élargir leurs perspectives en terme d'orientation professionnelle. La CAPEB, le CIO (Centre d'information et d'orientation) et quinze professionnels ont expliqué leur métier, la diversité et faits percevoir aux élèves, les nombreuses étapes imposées, en commençant par la scolarité dans les différents lycées professionnels du pays d'Auge et de la région. **« L'objectif de Pays d'Auge Expansion est de proposer ce genre d'animation à tous les établissements scolaires du pays d'Auge »** ajoute la responsable.
Avant de rencontrer les professionnels, les élèves ont découvert le domaine du château et au cours d'une animation théâtralisée, découvrir l'histoire du château et de la famille de Jean-Baptiste Elie de Beaumont, qui au XVIIIe siècle a fait construire le domaine.

Accueil des scolaires au château de Canon, Ouest France, 13 avril 2013

1.2. TOURISME

1.1.1. CARTE TOURISTIQUE DU PAYS D'AUGE

Carte touristique du Pays d'Auge

Attendue par l'ensemble des acteurs du territoire, la carte touristique du Pays d'Auge a été rééditée en 2014 pour une durée de 2 ans. Entièrement repensée, son concept a été revu en fonction des supports existants et des besoins. Les partenaires institutionnels comme le CDT ou la CCI ont été associés ainsi que l'ensemble des offices de tourisme du territoire. Ces derniers ont participé à son financement à hauteur de 0.25cts par carte.

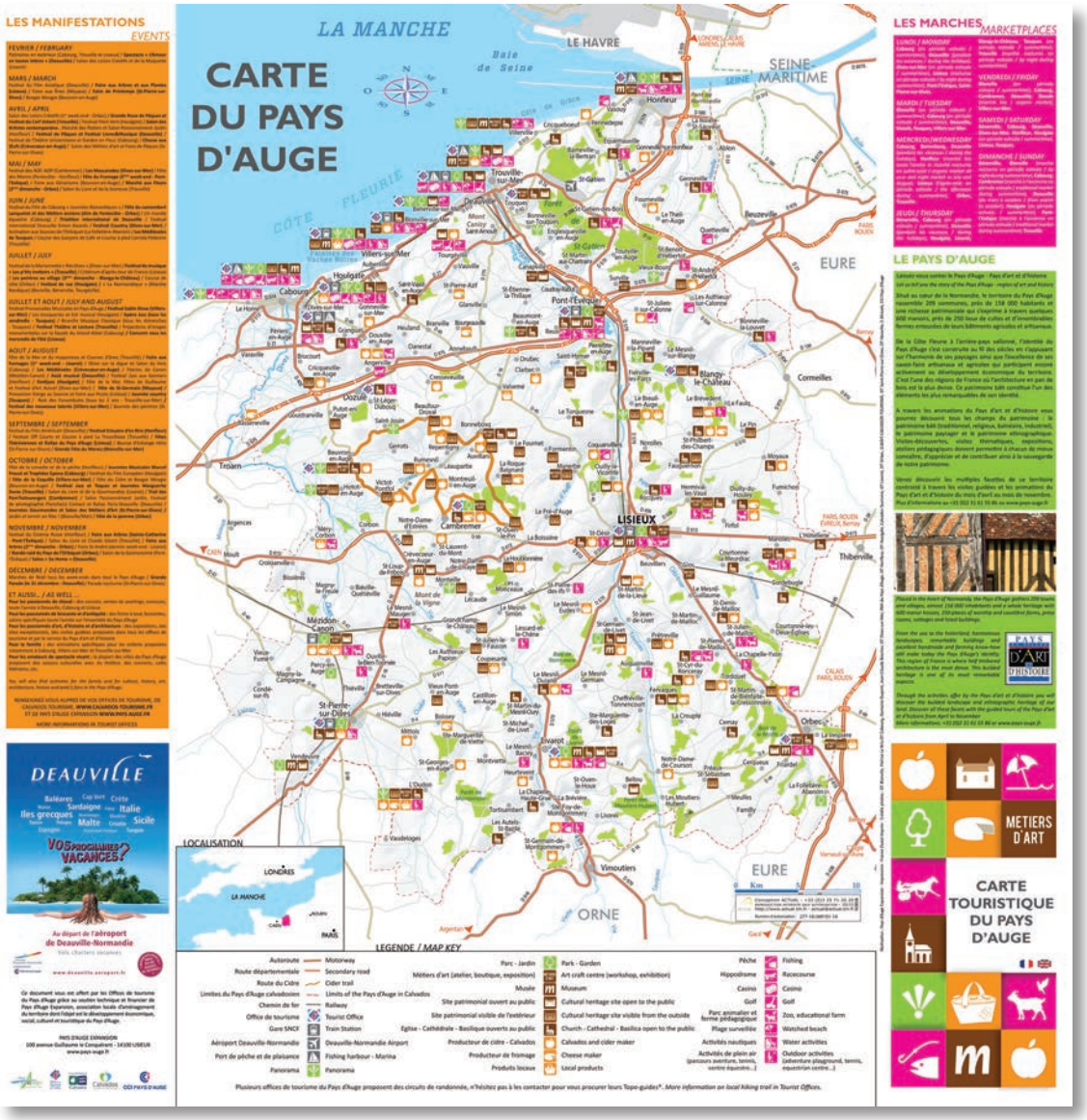

46 000 exemplaires ont été imprimés dont 22 300 destinés aux offices de tourisme du Pays d'Auge. Le reste a été diffusé auprès des prestataires touristiques du territoire et limitrophes et dans les salons auxquels Pays d'Auge Expansion a participé. Le stock est écoulé à ce jour et il est d'ores et déjà prévu d'anticiper une réédition en 2015 pour répondre aux besoins.

1.1.2. SITE INTERNET DE PAYS D'AUGE EXPANSION

A travers le nouveau site Internet de Pays d'Auge Expansion, le rôle de relais et de médiateur de Pays d'Auge Expansion est mis en avant. Il n'est pas question de prendre la place des offices de tourisme, du CDT ou du CRT en matière d'information touristique mais bien de se servir de la « notoriété médiatique » de www.pays-auge.fr pour orienter le visiteur vers les bons relais locaux.

Sur la page d'accueil, les actualités locales à caractère touristique sont mises en avant à travers le bandeau présentant **4 actualités différentes par semaine.**

Le site Internet est relié à la **base de données Tourinsoft** du CRT et est ainsi alimenté quotidiennement en nouvelles actualités en lien avec le territoire.

Une carte touristique interactive informe le visiteur des principaux attraits du territoire et renvoie vers les sites Internet de chaque offices de tourisme ou structures touristiques et culturelles du territoire.

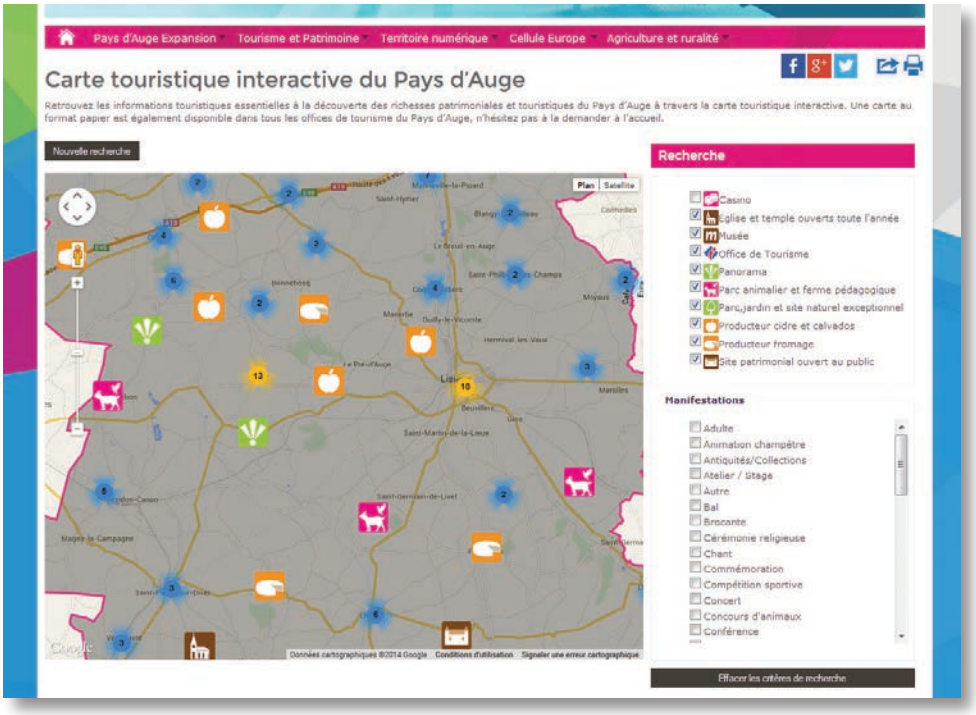

Impression écran de la carte touristique intéractive - www.pays-auge.fr

1.1.3. UNE MISSION NUMÉRIQUE POUR LE PAYS D'AUGE

En participant aux Journées du E-Tourisme à St-Lô et au Forum du Tourisme Numérique à Deauville en 2013, Pays d'Auge Expansion a jugé nécessaire d'inscrire comme prioritaire la mise en œuvre d'une politique de développement du tourisme numérique sur le territoire du Pays d'Auge.

Diagnostic numérique du territoire

En étudiant de près les missions rattachées au label Pays d'Accueil Touristique et en prenant en compte ce qui a été fait, l'équipe de PAE a étudié la possibilité d'organiser un diagnostic numérique du territoire à destination des offices de tourisme. En effet, tandis que le développement du tourisme numérique pousse chaque office de tourisme à se doter d'outils et d'animateurs spécifiques pour franchir le cap du virage numérique, nous nous sommes aperçus qu'à l'échelle d'un territoire comme le nôtre pourvu de 18 offices de tourisme, les disparités étaient fortes. Aider les offices de tourisme à développer leur stratégie numérique et renforcer l'image du Pays d'Auge via Internet semble correspondre aux besoins exprimés par les acteurs du tourisme du territoire.

Sources: Fevad, PhoCusWright, www.tendances-etourisme.fr
Infographie réalisée par l'agence Rollingbox

Animation Numérique du Territoire

Le rôle d'un Animateur Numérique du Territoire sur son territoire est de proposer un diagnostic numérique à destination des prestataires touristiques de l'office de tourisme (restaurateurs, bases de loisirs, associations,…), d'animer des ateliers de sensibilisation, de réaliser un plan d'actions numériques et de proposer aux prestataires des préconisations concernant l'usage du numérique. Un ANT doit également assurer une veille sur les usages du numérique et en informer les professionnels locaux pour les aider à suivre les évolutions rapides de la toile.

Réunion de présentation de la mission numérique du Pays d'Auge

L'objectif de PAE n'est pas de supplanter les ANT existants mais bien d'apporter un soutien aux offices de tourisme qui n'en ont pas, de coordonner une politique de développement du tourisme numérique à l'échelle du territoire et de travailler en complémentarité avec les ANT en poste sur des thématiques transversales. Notre volonté est de rendre la destination Pays d'Auge plus lisible sur Internet et d'en faire bénéficier les acteurs du tourisme de notre territoire.

Objectifs 2014-2015 de la mission numérique du Pays d'Auge

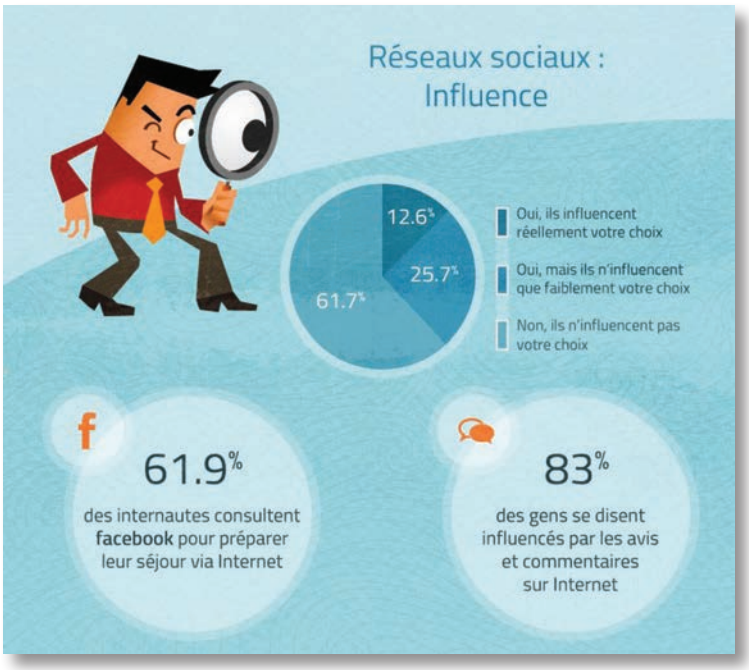
Réseaux sociaux :
Influence
12.6%
25.7%
61.7%
Oui, ils influencent réellement votre choix
Oui, mais ils n'influencent que faiblement votre choix
Non, ils n'influencent pas votre choix
61.9%
des internautes consultent facebook pour préparer leur séjour via Internet
83%
des gens se disent influencés par les avis et commentaires sur Internet

Sources: Fevad, PhoCusWright, www.tendances-etourisme.fr
Infographie réalisée par l'agence Rollingbox

Pays d'Auge Expansion travaille conjointement avec la FROTSI, l'UDOTSI, la FRPAT et la CCI du Pays d'Auge pour organiser une offre d'ateliers et de services cohérente sur le territoire sur cette thématique.

Le rôle de Pays d'Auge Expansion est d'intervenir auprès des offices de tourisme comme appui-conseil dans la stratégie de développement du numérique au sein de leur structure à travers : des visites sur site ; des ateliers spécifiques ; la mise en œuvre d'un wifi territorial et la coordination des projets associant les technologies numériques.

Notre objectif est de créer une vitrine numérique du Pays d'Auge et organiser un réseau numérique performant pour mieux relayer les informations des partenaires touristiques et culturels.

1.1.4. AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DU PAYS D'AUGE

Pays d'Auge Expansion a pour objectif de soutenir les investissements structurants à l'échelle du Pays d'Auge dans les domaines du tourisme et du patrimoine. En 2013 et 2014, figurent parmi les projets prioritaires : la création d'un itinéraire de randonnée équestre et d'une charte graphique destinée à créer une signalétique touristique patrimoniale commune sur l'ensemble du territoire.

Itinéraire de randonnée équestre

Alors que la Basse Normandie est l'une des premières destinations touristiques pour les passionnés d'équitation, le Pays d'Auge ne dispose pas d'une offre structurée en matière de tourisme équestre. En 2012, le projet de créer un itinéraire de randonnée équestre sur le territoire du Pays d'Auge est né d'une réflexion entre le Conseil Régional de Basse-Normandie et les acteurs touristiques, en lien avec le programme CRETE (Contrat de relance économique territoriale pour l'emploi).

Source : Comité Départemental du Tourisme du Calvados

En 2013, l'association de cavaliers du Pays d'Auge (ACAPA) a été missionnée par Pays d'Auge Expansion pour repérer les chemins et itinéraires possibles dans le sud Pays d'Auge et permettre d'évaluer les aménagements nécessaires conformément aux exigences du Comité National pour le Tourisme Équestre pour la création de ce type d'itinéraires.

5 boucles et une dorsale doivent voir le jour entre Orbec et St-Pierre-sur-Dives en passant par Livarot dans le sud du Pays d'Auge. Pays d'Auge Expansion a décidé de reporter l'investissement (aménagement des abords, balisage, etc.) en 2015-2016 en s'appuyant sur la prochaine génération de fonds européens pour le financement. 2014 sera une phase de travail consacrée à la validation des itinéraires par les communes et élus concernés, la définition précise des travaux d'investissement à réaliser, etc.

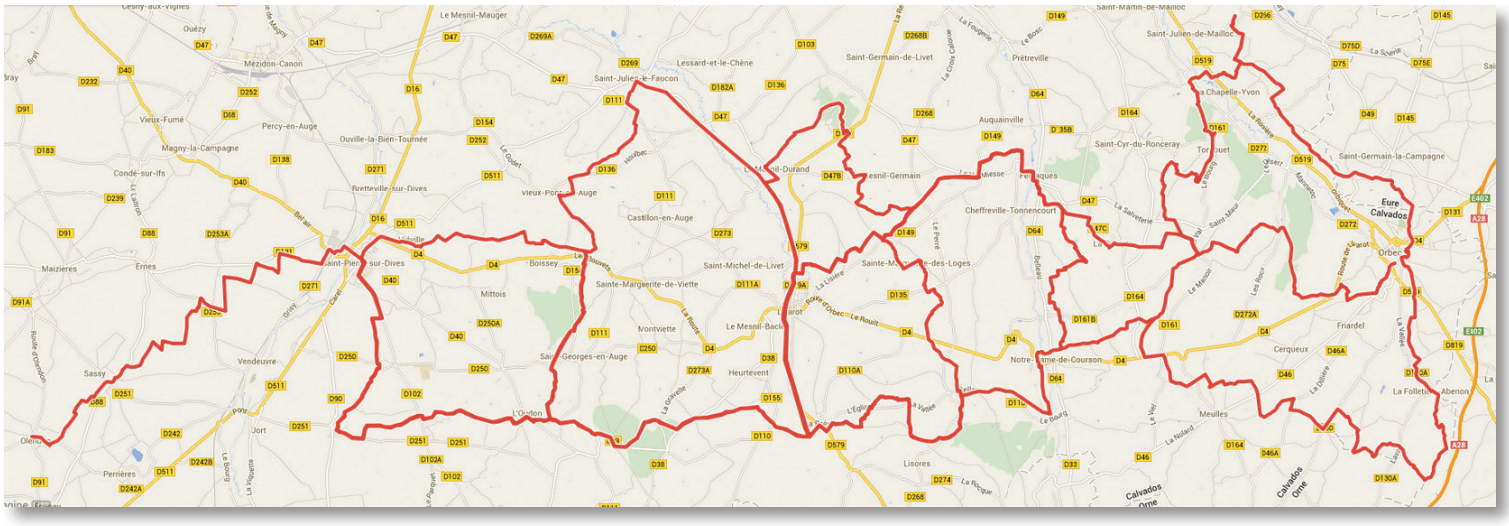

Proposition d'itinéraires de randonnée équestre en Pays d'Auge

Signalétique touristique patrimoniale

En 2013 et 2014, dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, Pays d'Auge Expansion a été à l'initiative d'une charte graphique destinée à la création d'une signalétique touristique et patrimoniale commune à l'ensemble du Pays d'Auge. En effet, en partenariat avec les collectivités locales, les offices de tourisme et les structures culturelles du Pays d'Auge, un accord a été trouvé pour que les prochains projets de signalétique développés sur le territoire reprennent cette charte dans un souci d'homogénéité et d'identification.

La première communauté de communes qui expérimentera le dispositif sera la communauté de communes du Pays de Livarot avec un parcours autour de l'Impressionnisme et plus particulièrement Eugène Boudin à Fervaques.

Signélatique patrimoniale du Pays d'Auge

1.3. MÉTIERS D'ART

Depuis 2007 et l'obtention du label Pôle d'Excellence Rurale, Pays d'Auge Expansion assure une mission de soutien et de valorisation des Métiers d'art sur son territoire.

La mise en avant de ces métiers est primordiale pour un territoire comme le Pays d'Auge, au fort pouvoir d'attractivité. Tant sur le plan touristique que patrimonial, la variété des métiers représentés dans le Pays d'Auge intéresse à la fois les gens de passage à la recherche d'authenticité et de créativité que les habitants en mal d'artisans qualifiés et reconnus.

Vers une mission régionale dédiée aux Métiers d'art ?

Pionnier en Basse-Normandie, PAE a constitué un réseau exemplaire de professionnels Métiers d'art sur un large territoire. Tandis que d'autres villes et territoires en Haute et Basse-Normandie tendent à promouvoir les Métiers d'art sur le même modèle, PAE a proposé de lancer en 2012 une étude visant à faire état de la possibilité de créer une mission régionale, voire interrégionale, dédiée aux Métiers d'art. Cette mission pourrait reprendre le schéma organisationnel appliqué dans le Pays d'Auge à une plus grande échelle afin de mener une politique de valorisation des Métiers d'art ambitieuse à la hauteur des compétences et des savoir-faire présents dans notre région.

Pays d'Auge Expansion s'inscrit comme structure moteur dans cette réflexion car il lui semble primordial de partager ses expériences et ses réalisations à l'heure où mutualiser les moyens existants devient une nécessité absolue.
L'étude menée par Valérie Coupel s'est achevée en 2013.

Éric OTHON aux Journées Européennes des Métiers d'art au Château de Canon

Elle décline de façon très détaillée les possibilités d'évolution vers une mission régionale Métiers d'art en Basse-Normandie avec les moyens dont on dispose actuellement. Suite à la parution de cette étude, le Conseil régional de Basse-Normandie a repris le sujet et travaille à l'élaboration de réponses possibles aux besoins des professionnels et acteurs Métiers d'art normands. Une première réunion de concertation avec des acteurs haut et bas normands s'est déroulée le 13 juin 2014 permettant de faire un état des lieux précis des besoins et des attentes de chacun.

Détail d'une création
de Valérie BOURIANNE-MASSE, Mosaïste

Le numérique au service des Métiers d'art

Pourquoi une approche numérique des Métiers d'art ? Nous avons pu constater l'impact positif d'une approche ludique des Métiers d'art à travers les outils pédagogiques physiques que nous avons mis en place en suivant les propositions de Dominique Thireau-Bruneau. Aucune approche numérique n'existe sur cette thématique à notre connaissance et il nous semble intéressant de développer cet aspect car cela correspond à un besoin et une réalité qu'on ne peut ignorer aujourd'hui.

Notre objectif est de faire découvrir la richesse et la diversité des Métiers d'art prioritairement à un public de collégiens afin de leur donner les clés de compréhension de ces univers de métiers pour leur orientation professionnelle future. L'application numérique sera néanmoins également disponible pour le public touristique. La version destinée aux scolaires sera ludique tout en étant orientée vers la formation tandis que la version destinée aux touristes sera essentiellement ludique.

L'architecture du jeu et du scénario se dessinent aujourd'hui après un travail de réflexion et d'expérimentation en 2013 et 2014. L'application numérique finale sera disponible en octobre 2015.

Pays d'Auge Expansion porte ce projet dans le cadre d'une politique de soutien à la filière économique Métiers d'art du Pays d'Auge. Notre volonté est de créer un pôle de référence sur les Métiers d'art dans le Pays d'Auge sur un site dédié, le château de Canon, dans le cadre du dispositif d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine imaginé à l'échelle du territoire.

Présentation de la table tactile de Relai d'Science avec François Millet

2

LE PAYS D'AUGE : TERRITOIRE NUMÉRIQUE

Pôles d'Excellence Rurale

Le 4ème Pôle d'Excellence Rurale du Pays d'Auge : « PAYS D'AUGE NUMÉRIQUE, L'INNOVATION ENTRE EN SEINE »

Le télétravail est en pleine expansion grâce aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). De nombreux télécentres s'implantent en zones rurales un peu partout en France, comme en Bourgogne, Cantal, Côte d'Armor, Orne, Lozère, Gers….
C'est une nouvelle forme d'organisation du travail pour des salariés ou indépendants qui recherchent le calme, la proximité, l'équilibre vie professionnelle/vie privée, les services tels que la visioconférence, salle de réunion, imprimante, bureau fermé ou coworking, l'accès au Très Haut Débit par la fibre optique….

Le Pays d'Auge est un territoire propice au télétravail. Il a sa carte à jouer du fait de son positionnement géographique (estuaire de la Seine, carrefour entre Rouen, Caen et Le Havre, à 1H30 de Paris…), de son cadre de vie agréable et reconnu, de la présence de résidents secondaires.

Cette piste de développement est **une des principales actions de l'AGENDA 21** du Pays d'Auge. Et c'est dans le cadre d'un appel à projet Pôle d'Excellence Rurale (PER) que Pays d'Auge Expansion a déposé en 2010 son projet d'implantation d'un réseau de télécentres répartis sur l'ensemble du territoire.
Le projet, intitulé « Pays d'Auge Numérique, l'innovation entre en Seine », a été labellisé Pôle d'Excellence Rurale en avril 2011.

Le projet prévoyait l'installation de 7 télécentres dans le Pays d'Auge avec **342 574 € de subventions publiques dont 239 574 € de subvention État pour 943 400 € d'investissements.**
Les demandes de subventions devaient être déposés pour le 30/06/2013 au plus tard. Certains porteurs de projet n'ont pas pu établir ces demandes du fait du retard pris dans leurs projets d'installation des télécentres et le retard également pris dans le déploiement de la fibre optique au niveau départemental.

Monsieur Giudicelli, Sous-préfet de Lisieux, est intervenu auprès de la DATAR pour obtenir un délai supplémentaire de six mois et permettre l'engagement des projets. Ce délai a été obtenu et a permis à quatre collectivités locales de déposer leur dossier de demande de subvention État avant le 31 Décembre 2013 : Blangy Pont-l'Évêque Intercom, la Communauté de communes du Pays de Livarot, la Communauté de communes des 3 rivières et la commune de Équemauville.

Afin d'utiliser au mieux la dotation initiale de l'État, **Monsieur Giudicielli** a souhaité maintenir cette dotation en la répartissant de manière équitable pour les 4 télécentres maintenus sur les 7 prévus.

PONT-L'EVÊQUE - Intercom

Une convention signée pour l'installation d'un télécentre

Mercredi matin, Hubert Courseaux, président de l'Intercom Blangy/Pont-l'Evêque, André Desperrois, maire de Pont-l'Evêque, Lucien Giudicelli, sous-préfet de Lisieux, et Yves Jacob, directeur de Pays d'Auge Expansion, étaient réunis à la mairie de Pont-l'Evêque pour la signature d'une convention d'occupation concernant l'ouverture d'un télécentre dans les locaux de la rue Georges Clémenceau, à Pont-l'Evêque, près de la maison des jeunes et de la culture.

Les locaux sont composés de trois bureaux, d'une salle de réunion, d'une salle de reprographie et d'un espace cuisine. Ce bâtiment sera équipé de matériels de visioconférence et du très haut débit. Les locaux sont mis à disposition à titre gratuit pour une durée de deux ans depuis le 1er janvier dernier.

"Un territoire numérique"

Pour rappel, le télécentre est un point d'accès haut débit consacré à l'office de services numériques à usage professionnel pour les entreprises, les travailleurs indépendants et les résidents secondaires. *"L'accès se fera avec une carte de location,* explique Hubert Courseaux. *L'objectif est de faire du pays d'Auge un territoire numérique. Grâce à ce télécentre, les résidents secondaires pourront venir plus tôt et repartir plus tard. Pont-l'Evêque se situe à un carrefour stratégique".* Lucien Giudicelli a rappelé que l'état accompagnait la collectivité pour ce projet.

L'installation du télécentre coûte 121 000 euros hors taxes. L'état et le conseil général ont prévu respectivement 39 960 et 16 500 euros de subvention pour le projet.

Clément LEMAÎTRE

Pays d'Auge, 24 janvier 2014

Pays d'Auge Expansion a fait également la démarche, **dans le cadre de son programme européen LEADER 2009-2015**, de compléter le financement de ces télécentres. Cela concerne notamment ceux de Blangy Pont-l'Évêque Intercom et de la Communauté de communes du Pays de Livarot qui répondaient aux critères d'éligibilité.

Le budget du Pôle totalise désormais **1 103 783 €** d'investissements avec une dotation État de **225 313 €**. Les cofinancements de la Région (37 000 €) et de l'Europe via LEADER (231 916 €), en cours d'instruction, viendront compléter le financement de ce pôle.

Parallèlement, LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie envisage de créer une pépinière d'entreprises qui disposera d'une partie réservée au télétravail. Ce projet d'envergure sera financé par d'autres moyens que ceux du Pôle d'Excellence Rurale. Une opportunité existe avec la nouvelle programmation FEDER 2014-2020. Cet équipement viendra compléter le réseau des télécentres déjà en place dans le Pays d'Auge.

L'ouverture des 4 télécentres du Pôle d'Excellence Rurale devrait être effective au second semestre 2015. Ce premier réseau de télétravail en Pays d'Auge s'organisera autour d'une plate forme internet pour la promotion et la réservation en ligne, gérée par Pays d'Auge Expansion. Le développement du télétravail demeure partie intégrante du projet de territoire du Pays d'Auge 2014-2020.

EQUEMAUVILLE - Le projet de pôle culturel se précise

Bibliothèque, office de tourisme, centre de télétravail

Après le rachat de la propriété de Charles Ramboër, la commune va rénover le bâtiment, l'agrandir pour en faire un Pôle Culturel. Cet investissement de 300 000 euros permettra à la commune de se doter d'une bibliothèque, d'un office de tourisme et d'un centre de télétravail.

« L'opportunité s'est présentée il y a 2 ans, avec la mise en vente de la propriété de Charles Ramboër », expose Michel Bailleul, maire d'Equemauville. Idéalement situé dans la commune, à côté du parking, de l'école et sa cantine, de la salle Jeanson, ce bâtiment de style Louis-Philippe de 180 m2 racheté par la commune, sera agrandi de 80 m2.

La demeure de Charles Ramboër a été rachetée par la commune, qui va la transformer en pôle Culturel.

Des livres pour tous

« Avant de disparaître, Charles Ramboër, qui était le conservateur des archives de la ville de Honfleur, m'avait légué sa bibliothèque », relate le maire. Avec la mise en vente de la maison, qu'allaient devenir ces milliers d'ouvrages, essentiellement à caractère historique ? L'idée de racheter et transformer cette demeure de 1750 est née.

En plus de la bibliothèque historique (à l'étage), des espaces adultes et enfants seront créés au rez-de-chaussée, sur 80 m2, *« grâce à Véronique Coutelle, la maire-ajointe, qui dispose d'une belle expérience en la matière »*, souligne le maire. Véronique Coutelle précise : *« Ce n'est pas pour concurrencer Honfleur : notre projet est complètement différent »*.

Le télétravail

Par ailleurs, l'association Pays d'Auge Expansion a retenu Equemauville comme étant la commune idéale du Nord pays d'Auge pour accueillir un centre de télétravail, de 46 m2, grâce à l'arrivée de la fibre optique. Equemauville, qui mène seule ce projet, est donc sur le point d'obtenir le Label « Pôle d'Excellence Rural - Pays d'Auge Numérique : l'innovation entre en Seine ».

Accessibles 7 /7 j et 24 /24 h par badge, les professionnels pourront se connecter à Internet, recevoir leur rendez-vous à l'intérieur de deux bureaux privatifs, et partager leur expérience dans deux grands espaces communs équipés d'un panneau interactif. Le maire ajoute : *« Nous espérons que cet outil permettra à nos visiteurs, en particulier parisiens, de prolonger leur séjour chez nous »*.

Le tourisme

Côté tourisme, Equemauville totalise une offre de 100 000 nuitées annuelles, réparties dans un camping 5 étoiles, un complexe hôtelier de 120 appartements et 23 chambres, un hôtel 4 étoiles, deux hôtels de 2 étoiles, et de nombreuses chambres d'hôtes et gîtes.

Jusqu'à présent, cette palette, complétée par un vaste tissu commercial, permettait à Equemauville d'être considérée comme commune touristique.

Mais aujourd'hui, pour détenir ce label, il faut d'abord disposer d'un office de tourisme.

Ce à quoi désire remédier la municipalité, en consacrant 28 m2 du pôle à l'accueil et à l'information des visiteurs.

Le chantier va démarrer

Après avoir abattu les quatre grandes cheminées de la maison, les travaux de construction, d'aménagement, et de mises aux normes vont démarrer. Coût global : 300 000 euros. Le centre de télétravail sera subventionné à hauteur de 68 % par la Région, le Département et l'Etat. La bibliothèque le sera probablement aussi.

Le projet sera créateur de travail. Sera-t-il également créateur d'emplois ? *« Je ne sais pas encore exactement*, répond Michel Bailleul, *mais il y aura de l'entretien en plus à faire, pour nos services techniques. Il y aura aussi besoin de main-d'œuvre pour accueillir et gérer les choses… Allons-nous opter pour embaucher, pour redistribuer les missions entre les employés communaux, ou solliciter le bénévolat ? C'est ce que nous étudions »*.

Présentation du projet de télécentre à Équemauville, Pays d'Auge, 7 janvier 2014

CANTON - Dans le cadre du pôle d'excellence rurale

Un centre de télétravail bientôt à Livarot

Après Vimoutiers, les élus communautaires auront bientôt leur centre, un outil adapté aux nouvelles technologies numériques.

Réunis jeudi dernier en séance plénière, les délégués communautaires ont donné leur feu vert au projet de centre de télétravail qui verra le jour au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment Saint-Joseph rue Delaplanche à Livarot, dans des locaux appartenant à la communauté de communes. L'équipement dédié aux nouvelles technologies numériques sera composé de 3 bureaux de 10 m?, d'une salle informatique mutualisée, de sanitaires, d'une salle détente et d'un espace accueil. La communauté de communes (CdC) prévoit à l'étage une salle de réunion mutualisée qui pourra accueillir entre 40 à 50 personnes.

Le futur télécentre va prendre place dans les anciens locaux Saint-Joseph aujourd'hui propriété de la communauté de communes.

Ce projet s'intègre dans le programme « Pays d'Auge numérique, l'innovation entre en Seine ». *« Le télétravail c'est dans l'air du temps »* a expliqué François Gilas, vice-président, *« il y a beaucoup de cadres ou de résidents secondaires qui sont intéressés par ce type de structures »*. L'objectif affiché est d'établir un réseau de télécentres sur l'ensemble du territoire du Pays d'Auge avec une plateforme de communication et de réservation en ligne, à disposition des télétravailleurs.

Le projet livarotais qui représente une dépense de 428 209,18 € HT dont 318 983 € HT pour l'aménagement du bâtiment, recevra 83 000 € de subvention de l'Etat et 18 500 € de la Région. Des fonds FEDER pourraient à terme venir compléter les recettes.

Pays d'Auge, 26 novembre 2013

3

PROGRAMME LEADER « LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE »

Les projets soutenus depuis 2009 par le programme Leader s'inscrivent pleinement dans la stratégie de développement local du Gal Pays d'Auge (Pays d'Auge Expansion) axée sur la maîtrise de l'énergie.

Au 31 décembre 2013, 63 dossiers ont été programmés dont 25 dossiers sur l'année 2013. Le total de **l'aide LEADER** a atteint **577 843 €** pour 2 484 207 € d'investissements réalisés sur le territoire. Ce qui amène à 64,2 % le taux d'avancement de la programmation par rapport à l'enveloppe globale de 900 000 €. L'année 2013 a été une année importante de programmation : 235 880 € d'aide Leader, représentant 26,2 % de l'enveloppe globale. Par ailleurs, la qualité des projets illustre le développement de l'approche LEADER, visant notamment à soutenir des projets inovants en zone rurale.

3.1. À DESTINATION DES ENTREPRISES

CCI PAYS D'AUGE

Mise en place par la CCI du Pays d'Auge d'un service de gestion énergétique des bâtiments et des équipements matériels des entreprises de l'industrie, des prestataires de service et du commerce.

La réflexion autour de ce projet a débuté dans le courant de l'année 2012 pour se concrétiser en 2013. L'objectif du projet est de sensibiliser les entreprises industrielles, les prestataires de service et les commerçants sur l'importance de leur facture énergétique, sachant qu'une partie des gains de compétitivité passe par l'amélioration des performances énergétiques.

CCI PAYS D'AUGE

Le Rendez-vous ECO

de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Auge

Comment réaliser des économies d'énergie et mettre en valeur ses produits ?

Désormais les entreprises du commerce et des services peuvent bénéficier du dispositif « Commerce en Lumière » initié par la CCI du Pays d'Auge, pour les aider à réaliser des économies et valoriser leurs produits.

L'électricité est un poste en augmentation. Pour les commerçants et prestataires de services l'éclairage représente entre 25% et 50% de leur facture d'électricité[1].

Le dispositif commerce en lumière vous offre la possibilité de réaliser un prédiagnostic gratuit et ainsi d'obtenir des préconisations pour réduire vos consommations d'énergie tout en valorisant vos produits.

Un pré-diagnostic gratuit

Un conseiller réalise en entreprise un état des lieux des consommations d'énergie. Le commerce bénéficie d'un regard extérieur pour trouver des pistes d'amélioration et enclencher des mesures correctives qui viseront, par un éclairage maîtrisé, à réduire le coût des consommations d'énergie et à améliorer la mise en avant des produits (par exemple, remplacement des éclairages classiques par un produit moins énergivore et plus performant). Un conseiller commerce est à la disposition des commerçants pour leur proposer une approche sous forme de questionnaire. L'éclairage est un excellent vecteur de développement d'activité. La mise en valeur des produits ou services par un éclairage adapté, favorise la vente directe, la création d'une identité, d'un univers ou d'une image, tout en améliorant le confort d'achat du consommateur. Ce dispositif est mis en place avec le soutien de l'Europe, du Feader et de Leader.

Renseignements :
Virginie Boisson - Tél. 02 31 61 55 55

Remise des résultats du pré-diagnostic à l'entreprise Nicole Nature située à Lisieux. De gauche à droite : Isabelle Fauvel, cogérante, Christian Fougeray, Président de la CCI du Pays d'Auge, Jean-Paul Deverre, cogérant et Virginie Boisson, conseiller en développement du commerce à la CCI.

(1)Source : Le guide de l'éclairage des commerces : bien éclairer pour mieux vendre, du Syndicat de l'éclairage. http://www.syndicat-eclairage.com/pdf/publications/commerces.pdf

Cette action collective se traduit par la réalisation d'un audit énergétique initial des dépenses énergétiques de l'entreprise (approche économique et énergétique), des préconisations à court, moyen et long terme, une thermographie des bâtiments dans le secteur industriel et une approche basée sur l'éclairage utilisé en ce qui concerne les commerces et artisans.

En 2013, **21 entreprises du secteur industriel** dans le Pays d'Auge ont pu bénéficier d'une visite sur place d'un agent de la CCI, formé spécialement pour l'action, d'un état des lieux et de préconisations pour la maîtrise de l'énergie dans leurs bâtiments. Concernant **le secteur commercial**, ce sont **plus de 15 commerces** qui ont été sensibilisés à la démarche et ont pu bénéficier d'un diagnostic sur l'éclairage et l'énergie utilisé au sein de leur activité.

Ces actions se poursuivent au cours de l'année 2014 et début 2015.

3.2. À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

Les formations au développement durable et à la maîtrise de l'énergie auprès des collectivités.

Une action mutualisée initiée par Pays d'Auge Expansion et en partenariat avec le CDFA qui consiste à sensibiliser les élus du Pays d'Auge sur la notion du développement durable et d'efficacité énergétique et à définir les moyens pour mettre en pratique ces notions sur leur territoire intercommunal (première phase des formations).

Le succès de la première phase (2010-2012) et la volonté des élus participants a permis d'engager une seconde phase de formations intitulée « La prise en compte du développement durable dans le montage d'un projet intercommunautaire ».
Le CDFA accompagne les communautés de communes du Pays d'Auge pour **ce second cycle de formations.**

Cette deuxième phase est lancée depuis novembre 2012 pour permettre aux élus de s'approprier la démarche de conduite d'un projet lié à différentes problématiques telles que la mobilité durable, le tourisme durable, le PLU intercommunal, les énergies renouvelables, le bois-énergie,….

En 2013, les élus de 4 communautés de communes ont pu être formés au développement durable :
- LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge (thématique retenue : la mobilité durable à l'échelle d'un EPCI),
- la Communauté de Communes de la Vallée d'Auge (thématique retenue : l'urbanisme durable – PLUi),
- la Communauté de Communes du Pays Dozuléen (thématique retenue : circuits courts et filière bois),
- la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (thématique retenue : la mobilité durable).

Ces formations se poursuivront en 2014 et début 2015 auprès des autres communautés de communes du territoire qui en feront la demande.

Réunion de formation des élus à COPADOZ

3.3. À DESTINATION DU SECTEUR AGRICOLE

L'efficacité énergétique en salle de traite

Comme en 2012, le programme LEADER a soutenu l'investissement agricole dans les salles de traite permettant de réduire la consommation énergétique des exploitations. Il s'agit notamment des pré-refroidisseurs de tank à lait et de chauffe-eaux thermodynamiques.

La subvention LEADER vient en complément de l'aide du Conseil Général du Calvados accordée aux agriculteurs dans le cadre du Plan Agricole et Rural départemental.

En 2013, ce sont 4 projets qui ont pu être programmés sur le territoire du Pays d'Auge :

- EARL de l'Oraille – Douville-en-Auge,
- EARL de la Thillaye – Monteille,
- EARL du Bois-Bertrand – Saint-Philbert-des-Champs,
- EARL Van de Ven – Méry-Corbon.

Certains sont en cours de réalisation et seront mis en place en 2014.

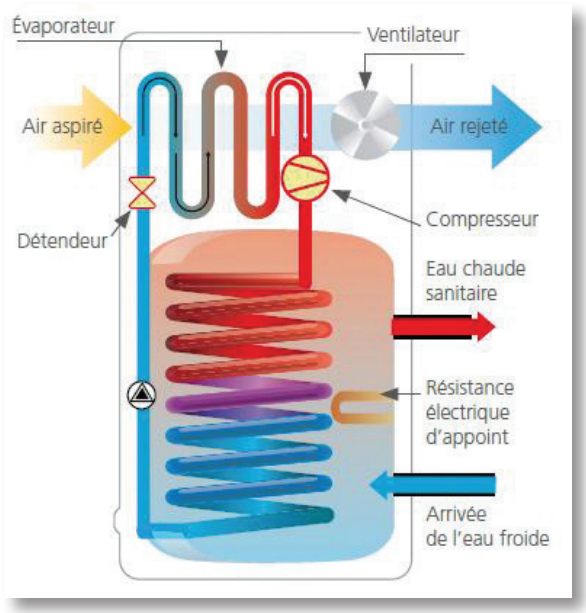

Source: Agence de Développement Local de Montpellier.

EARL du Mont-Louis à Saint-Désir.

Les panneaux photovoltaïques

Le photovoltaïque agricole est une solution de plus en plus répandue car c'est un moyen rentable pour les agriculteurs d'exploiter leurs grands bâtiments agricoles en diversifiant et sophistiquant leurs sources de revenus. De plus, cela contribue à produire davantage d'énergie renouvelable solaire sur le territoire du Pays d'Auge. Cette aide LEADER vient en complément du programme Défi'Nergie de l'ADEME et de la Région Basse-Normandie.

En 2013, 1 projet a été programmé à Méry-Corbon. Deux autres projets de ce type devraient voir le jour pour 2014.

Exploitation à Méry-Corbon

Les séchoirs solaires de foin en grange

L'objectif de ce type d'investissement est de développer le chauffage solaire thermique dans le but d'accélérer le séchage du foin en vrac et d'améliorer la qualité de ce foin.

La modernisation des exploitations agricoles avec l'utilisation des énergies renouvelables est une des priorités du plan de développement du programme. La subvention Leader vient en complément d'une subvention Défi'Nergie de l'ADEME-RÉGION. Les deux exploitations, soutenues par Leader, sont engagées dans diverses démarches d'identification et de qualité rattachées au territoire (AOP Camembert de Normandie et Pont-l'Évêque).

Exploitation agricole à Saint-Philbert-des-Champs

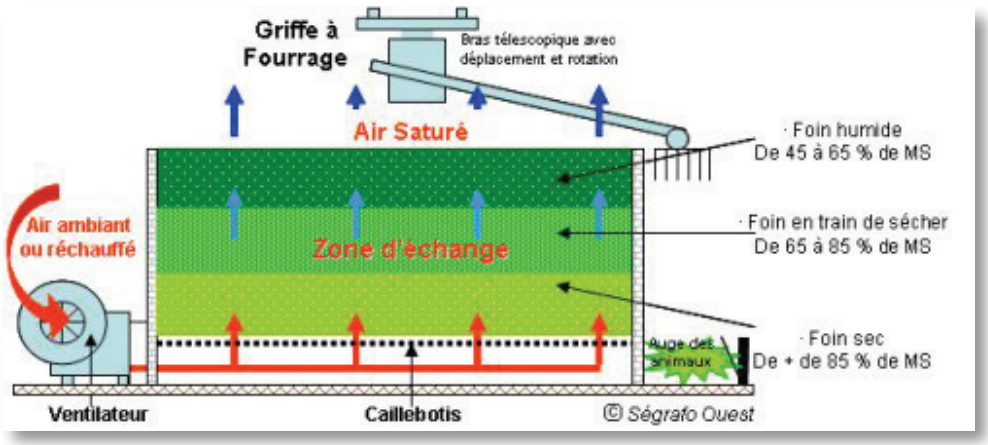

Source: Schéma explicatif fonctionnement séchoir à foin. Segrafo

Agriculture et tourisme

La réalisation d'hébergements touristiques innovant est un des objectifs du programme LEADER du Pays d'Auge. Couplé à la diversification économique des actifs agricoles, le développement touristique permet à l'exploitation agricole de compléter ses revenus.

Toutefois, des critères de sélection en lien avec la maîtrise de l'énergie doivent être respectés, comme le type de matériaux et l'isolation utilisés pour ces hébergements. L'objectif est d'en faire des constructions exemplaires en matière énergétique et respectueuses de l'environnement. La subvention du programme européen LEADER vient en complément d'un cofinancement du Conseil Général du Calvados.

En 2013 un projet a été programmé et réalisé. Il s'agit de la construction au sein d'une exploitation agricole à Coudray-Rabut de deux maisonnettes en bois et sur pilotis (habitat insolite).

Gîte à Coudray-Rabut

3.4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE-BOIS

Le programme LEADER a également contribué au développement de la filière bois-énergie en participant au réseau filière-bois normand.

En termes de projets, le programme LEADER a soutenu la communauté de communes de COPADOZ dans la mise en place d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur. L'objectif est d'alimenter l'école maternelle, la cantine, l'école primaire et l'espace culturel de la ville de Dozulé.

Cette action aura des répercussions sur l'économie locale puisque ce sont les agriculteurs locaux qui ont été associés au projet.
Ces agriculteurs peuvent fournir le bois nécessaire à l'alimentation de la chaufferie, à partir des haies bocagères du territoire. Ils ont d'ailleurs créé l'association « Bois Haienergie 14 » dont l'objectif est de structurer la filière bois dans le Calvados afin de subvenir aux besoins en bois plaquette des chaufferies bois existantes et à venir.

Un projet de chaufferie bois au sein d'une exploitation agricole située à Cambremer sera soutenu au cours de l'année 2014 par le programme européen LEADER.

Chaudière bois de COPADOZ

3.5. LA COOPÉRATION INTERTERRITORIALE

La création d'un label énergétique et environnemental à destination de la filière Equine (EQUURES) en coopération avec le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornais (PAPAO) et le Pays Saint lois.

Le label EquuRES a été initié par le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie pour la filière équine qui est faiblement sensibilisée aux questions d'environnement.
Le label EquuRES concerne tous les établissements équins (entraîneurs, éleveurs, centres équestres…) quelles que soient leur activité et leur taille. Il prend naissance en Basse-Normandie, sous l'égide du Conseil des Chevaux et a vocation à s'étendre sur tout le territoire pour devenir un label national.

Il est soutenu par les fonds européens LEADER dans le cadre d'une coopération de trois GAL de Basse-Normandie, Pays d'Auge, Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornais et Pays Saint Lois et cofinancé par la Région Basse-Normandie, l'ADEME et le fonds privé EPERON.

Le projet a démarré en 2011. il est mis en oeuvre pendant 4 années consécutives. Pour rappel, l'année 2012, a consisté à la création d'un référentiel pour définir le Label. Ce référentiel est composé de **106 critères** que les exploitations agricoles devront respecter au minimum pour obtenir le label. Ces 106 critères portent sur des thèmes divers et variés tels que « déplacements, transports et engins agricoles », « fumier et déchets », « gestion des bâtiments » et bien sûr **« énergie (chauffage, éclairage, équipements) »**.

Au cours des **2ème et 3ème phases du projet**, menées en 2012 et 2013, le label, à proprement parlé, a été développé. Ces deux années ont été dédiées au choix des 9 thématiques et à la définition des 105 critères qui constituent le squelette du label.
C'est au cours de ces phases que toutes les règles de fonctionnement et d'attribution du label ont été élaborées et compilées dans un référentiel. La fin de la 3ème phase a été consacrée à la mise en place des entités qui gèrent le label : le Comité de labellisation et la Commission permanente. La sélection de l'organisme accrédité COFRAC qui assurera l'audit externe du système collectif de contrôle est également intervenu en fin de la 3ème phase.

Inauguré début 2014, un premier centre équestre à Deauville a pu être labellisé. Le label EquuRES sera présent pendant les Jeux Equestres Mondiaux.

Il n'existe pas de label équivalent dans d'autres pays de l'Union Européenne. Il pourrait donc servir de référence pour une formule européenne, si le besoin s'en faisait sentir.

4

AGRICULTURE ET RURALITÉ

Pôles d'Excellence Rurale

4.1. DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS EN PAYS D'AUGE

Le pôle d'excellence « Des producteurs aux consommateurs, le Pays d'Auge naturellement ! », labellisé depuis le 7 juillet 2010, est entré en 2012 dans sa dernière phase opérationnelle pour l'engagement des investissements. Ces investissements peuvent se réaliser jusqu'au 31 décembre 2014. La gestion financière et administrative est coordonnée par Pays d'Auge Expansion. L'animation a été menée par le CIPPA jusqu'au 31 mai 2014. Le suivi de l'ensemble des actions conduites dans le cadre du pôle d'excellence est assuré par un comité de pilotage, présidé par Madame Fabienne Férey, Présidente du CIPPA.

Bilan des investissements engagés

Le bilan des investissements réalisés dans le cadre du PER « Circuits courts » est très positif.
Près de 2.175 millions d'€ d'investissements ont été engagés sur le territoire du Pays d'Auge et soutenus par l'État à hauteur d'environ 720 000 € représentant près de 75 % de l'enveloppe initialement mobilisée.

Circuits courts en Pays d'Auge
Situation des investissements au 20 août 2014

PER circuits courts : Situation des investissements Août 2014			
Désignation des projets	Investissement	Subvention État (PER)	Date de fin d'exécution des travaux
Aménagement cuisine centrale à Cambremer	82 942 €	41 471 €	31-déc-14
Aménagement Cuisine scolaire Dozulé	153 115 €	45 934 €	31-déc-14
Magasin de vente de produits locaux à Orbec	84 612 €	25 344 €	31-déc-14
Création d'une fromagerie artisanale et d'un point de vente de fromage de chèvre (M.Lebailly à Notre-Dame-D'Estrées)	34 120 €	17 060 €	31-déc-14
Création d'une fromagerie AOC fermière (EARL Ferme de l'Oraille à Douville en Auge) (1er dossier)	524 601 €	100 000 €	31-déc-14
Création d'une fromagerie AOC fermière (EARL Ferme de l'Oraille à Douville en Auge) (2ème dossier)	48 000 €	15 840 €	31-déc-14
Réhabilitation et extension du restaurant scolaire à Bonnebosq	332 138 €	166 069 €	31-déc-14
Aménagement des cuisines scolaires de la Cdc de Blangy-Pont l'Evêque (1er dossier)	38 546 €	11 563 €	31-déc-14
Aménagement des cuisines scolaires de la Cdc de Blangy-Pont l'Evêque (2ème dossier)	65 629 €	21 657 €	31-déc-14
Aménagement cuisine scolaire Mesnil Mauger	323 489 €	106 760 €	31-déc-14
Création d'un magasin de vente à la ferme (Ferme du Bel Air, St-Pierre-sur-Dives)	229 637 €	75 780 €	30-déc-14
Installation d'une ferme maraîchère biologique (GAEC Le champs des cigognes, Mézidon Canon)	30 492 €	13 946 €	31-déc-14
Réhabilitation d'un bâtiment à destination d'un point de vente (Eco-domaine de Bouquetôt à Saint Pierre Azif)	206 400 €	68 112 €	31-déc-14
Création d'un drive fermier à destination des particuliers	10 873 €	3 588	31-déc-14
Aménagement cuisine scolaire Ablon	10 284 €	3 394 €	31-déc-14
TOTAL	2 174 878 €	716 518 €	

Les investissements réalisés ont eu un impact sur l'économie locale et sur l'emploi. Au total, 15 projets ont vu le jour et renforcent les différents maillons des circuits courts (production/distribution/consommation) :

- les investissements engagés dans les cuisines scolaires (7 projets) contribuent très directement au maintien de la production des repas sur place et favorisent le développement de la consommation de produits locaux.

- les investissements dans les points de vente (3 projets) permettent de proposer de nouveaux produits du Pays d'Auge à des publics cibles différents.

- les investissements dans la production (4 projets: fromageries, produits laitiers, maraîchage biologique) vont participer à la diversification et au développement de l'offre locale.

- l'investissement du CIPPA dans la création d'un drive fermier facilite la mise en relation des producteurs avec les acheteurs (collectivités, restaurateurs, particuliers,...).

Flyer du Drive fermier du Pays d'Auge

L'évaluation du pôle d'excellence rurale

L'évaluation d'un Pôle d'Excellence Rurale permet d'aborder divers aspects du projet dans son ensemble:

- sa pertinence : les actions du PER répondent-elles aux objectifs qui étaient affichés dans le dossier de candidature du PER ? Correspondent-elles aux principes généraux exposés dans l'appel à projet PER ?

- son efficacité : les objectifs du PER ont-ils été atteints ? Les résultats à long terme, plus difficiles à évaluer, doivent néanmoins être pris en compte.

- son efficience : on compare cette fois, les résultats du PER aux moyens qui ont été mis en œuvre: les effets constatés sont-ils à la hauteur des moyens engagés ?

- son lien avec les autres territoires de projets : les objectifs du PER sont-ils cohérents avec ceux des autres démarches concernant le territoire (Agenda 21, contrat de Pays, programme LEADER...) ?

- son pilotage a-t-il été en adéquation avec les objectifs du PER ?

- quels effets indirects le PER a-t-il produit sur le territoire des effets plus larges que ceux explicitement visés par chaque porteur de projet.

Un comité technique d'évaluation sera constitué en décembre 2014 en vue de cette évolution qui sera clôturée d'ici mars-avril 2015.

4.2. FESTIVAL DES AOC

«Et quel succès
... ces Rencontres de Cambremer !

Le Festival des produits AOC / AOP en Normandie s'est une nouvelle fois affirmé comme étant un formidable lieu de rencontres, d'échanges et de pédagogie autour du thème de l'origine et des Identifications géographiques.
« Je viens à Cambremer car je sais que je vais y rencontrer les gens qui comptent dans l'univers français de l'origine : loin de leur bureau et de leur agenda surchargé, ils sont, pendant le Festival, détendus et accessibles...

Affiche du Festival

Outre la table ronde, toujours intéressante, ce qui se dit dans les rues, au coin d'un stand, peut également être très fructueux.»
Ces paroles, prononcées à la fois par un responsable professionnel et par un journaliste, traduisent bien la place qu'a su se construire le Festival dans le monde français de l'origine.

Quant à la fréquentation : nous avons là un très bon cru ! Le festival 2013 a accueilli près de 12.000 visiteurs !
Le Japon – invité d'honneur de l'année - a visiblement motivé et séduit ! De même que sa démarche d'identification géographique « Honba no honmono ». ... Poivre sancho, bonite séchée, Hacho miso, thé Goishi... Tous ces produits d'exception étaient présentés par leurs producteurs qui avaient spécialement fait un long déplacement pour rencontrer un public français... « Un public ouvert et curieux » ont dit nos invités, eux-mêmes surpris de l'accueil qui a été réservé à leur venue et à leurs produits et par les ventes réalisées... « Nous avons été dévalisés. Pour exemple le Hacho miso : nous avons fait un carton ! ». Un produit, il est vrai de grande qualité, dont le process de fabrication est respecté par une même famille depuis... 22 générations ! Ce qui nous fait remonter... au XIVème siècle ! Le Japon et la cuisine métissée normando-nippone ont donc plu.

Grand succès aussi pour les ateliers de cuisine, les ateliers du goût, les ateliers de l'info, les ateliers enfants : la démarche pédagogique des Rencontres de Cambremer a manifestement trouvé son public voire ses aficionados ! Quant aux emplettes... Certains ont connu la rupture de stock et la plupart sont repartis si ce n'est à vide du moins avec un stock minima. Le temps clément, les pommiers en fleurs ne seraient donc pas les seules explications au large sourire affiché par les producteurs des AOC/AOP de Normandie, d'Auvergne, de Midi-Pyrénées, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Bretagne, d'Ile de France, de Savoie, de Martinique, d'Italie, de Suisse...».

Le Festival des AOC relève de la compétence de la Communauté de Communes de Cambremer depuis 2003 au titre du développement économique. Pays d'Auge Expansion participe activement à la coordination de l'évènement, son organisation et à son financement avec la recherche de subventions aurpès des collectivités territoriales (Région, Département), des interprofessions (Organismes de Gestion des AOC/AOP de Normandie) et de partenaires privés (banque, assurance).

Par delà les professionnels agricoles et les entreprises agroalimentaires, l'intérêt communautaire est également d'y associer le tissu associatif (gestion des parkings) et les acteurs du tourisme (hébergement, commerces et restauration).

Le Japon à l'honneur

4.3. OBSERVATOIRE FONCIER

Les travaux d'observation foncière en Pays d'Auge réalisés depuis 2011, avec l'EPFN (Établissement Public Foncier de Normandie) et le Conseil Régional de Basse-Normandie, ont permis de numériser l'ensemble des documents d'urbanisme existant sur le territoire, de reconstituer l'historique de la consommation foncière par l'espace urbanisé (avant 2000 et évolution entre 2000 et 2009) et d'analyser globalement la situation foncière du Pays d'Auge.

En mars 2013, les élus ont apprécié la remise d'une clé USB contenant :

Remise des clés USB de l'Observatoire foncier

- l'étude foncière complète réalisée sur le territoire (document de 100 pages),
- l'ensemble de tous les règlements d'urbanisme en vigueur à l'échelle de chaque CDC,
- les documents d'urbanisme de la CDC numérisés accessibles à l'aide d'un navigateur,
- les cartographies de l'extension du bâti réalisées à l'échelle de chaque commune pour toute la CDC dont dépend l'élu destinataire de la clé,
- l'ensemble des fichiers numériques source portant toutes ces données.

Ces clés, d'une utilisation simple, par connexion sur n'importe quel ordinateur, ont de multiples usages possibles :

- elles permettent aux élus de consulter le détail des données contenues dans l'étude,
- elles offrent aussi la possibilité de naviguer sur l'ensemble des communes de la CDC pour visualiser le statut de chaque parcelle au regard des documents d'urbanisme en place (avec la possibilité de consulter les règlements),
- elles peuvent enfin fournir les bases de données à destination des cabinets en charge d'élaborer les futurs documents d'urbanisme : l'objectif étant de réduire les coûts de ces interventions et de favoriser la production de nouvelles données dans ce même format.

En résumé, ces clés constituent à la fois des supports de données et des outils de sensibilisation.

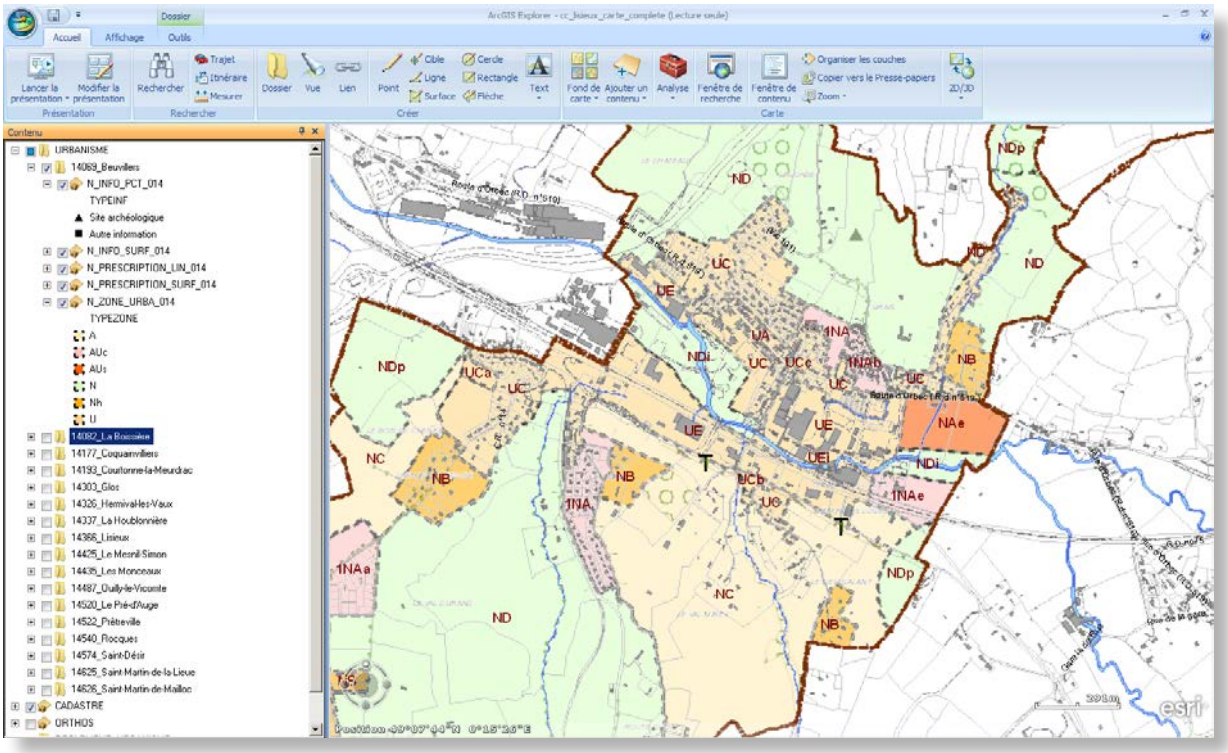

Impression écran du logiciel ArcGIS concernant l'observatoire du foncier

Le volet agricole de l'observatoire du foncier

Suite à la création du premier observatoire foncier dont le but est de mesurer l'évolution du territoire en matière de consommation de terres agricoles, le volet agricole de l'observatoire du foncier est destinée à aller plus loin dans l'analyse agricole du territoire pour anticiper les changements et préparer les politiques locales adéquates pour préserver la filière agricole.

L'agriculture du Pays d'Auge joue un rôle majeur, par les activités de production et de transformation, pour le dynamisme économique du Pays d'Auge. Elle joue également un rôle structurant dans l'aménagement du territoire en contribuant à façonner les paysages, à entretenir et préserver les milieux naturels et à conforter la richesse touristique du Pays d'Auge.

L'objectif de la démarche est de réaliser un état des lieux agricole exhaustif du Pays d'Auge utile à la définition d'une stratégie de surveillance de la consommation des espaces agricoles. Ainsi, ce travail participatif doit permettre de proposer aux agriculteurs et aux élus des collectivités, des actions susceptibles de renforcer la dynamique locale autour de la thématique de l'économie agricole.

Ce travail permettra de :

- rendre disponibles et analysables les données agricoles récoltées pour les utiliser dans les procédures de planification et d'aménagement,
- sensibiliser et inviter les élus et les professionnels à une meilleure gestion et utilisation de l'espace grâce à une lecture du territoire et de ses terres agricoles.

Le volet agricole est actuellement en cours d'élaboration et devrait être opérationnel en 2015.

Variation des surfaces agricoles et des surfaces artificialisées entre 1990 et 2006

Territoire	Surfaces agricoles		Surfaces artificialisées		Variation pour 1 000 hab (2008)	
	Variation 1990-2006 (ha)	Moyenne annuelle (ha)	Variation 1990-2006 (ha)	Moyenne annuelle (ha)	Surfaces agricoles (ha/1000 hab)	Surfaces artificialisées (ha/1 000 hab)
Scot Nord Pays d'Auge	-801	-50	730	46	-10,2	9,3
Scot Sud Pays d'Auge	-223	-14	173	11	-3,0	2,3
Pays d'auge	-1 024	-64	903	56	-6,7	5,9
Calvados	-3 358	-210	3 026	189	-5,0	4,5
Basse Normandie	-7 717	-482	6 152	385	-5,3	4,2
Haute Normandie	-8 936	-559	9 307	582	-4,9	5,1

Source : Corine Land Cover. Union Européenne - SOeS

DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

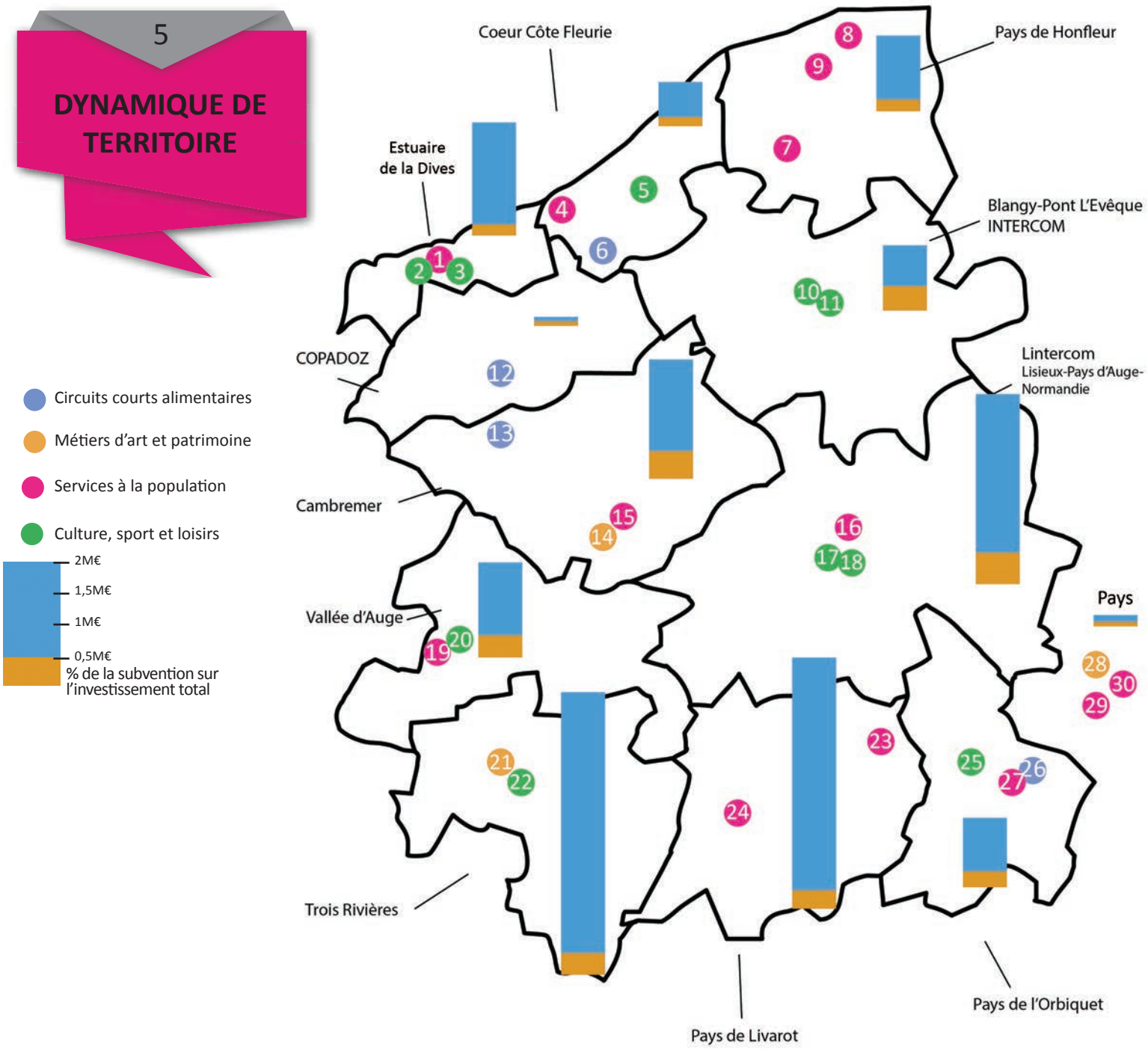

1 Création de 3 aires d'accueil de camping-cars sur Dives sur Mer, Houlgate et Cabourg - 2 Remise aux normes du Pôle nautique - 3 Création d'un Espace culturel à Dives sur Mer - 4 Aménagement d'une aire de stationnement environnementale de camping-cars à Villers sur Mer - 5 Aménagement environnemental d'une piste cyclable et cavalière - 6 Zone d'activités environnementale, Domaine du Bouquetot - 7 Pôle socioculturel numérique de St Gatien des Bois MO : Commune de St Gatien des Bois - 8 Évolution du portail du Pôle d'Intelligence Territorial de l'Estuaire de la Seine (POLITES) - 9 Création d'un Point d'accès haut Débit professionnel - 10 &11 Travaux de réhabilitation du tribunal pour l'extension de l'école de musique à Pont-l'Évêque (1ère tranche & 2ème tranche) - 12 Réalisation d'une cuisine centrale – PER Circuits courts - 13 Création des relais de la route du cidre-création d'un point d'accueil à Beuvron en Auge - 14 Aménagement des abords d'un espace exposition - 15 Maison ouverte à Cambremer - 16 Réhabilitation du camping de la Vallée à Lisieux - 17 Réhabilitation du site Parc des expositions - Hippodrome - 18 Réhabilitation du Conservatoire de Lisieux et la création d'une annexe à Hauteville - 19 Réhabilitation de l'hôtel Saint Pierre à Mézidon-Canon - 20 Stade Jules Ladoumegue à Mézidon-Canon : Construction de Vestiaires-Tribunes - 21 Réhabilitation de l'abbaye de Saint Pierre sur Dives (bâtiment classé) - 22 Création d'un gymnase dans le cadre d'un nouveau complexe sportif à Saint-Pierre sur Dives - 23 Création d'une Marpa à Fervaques - 24 Création d'un Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire dans l'usine Leroy de Livarot - 25 Aménagements de sentiers de randonnée et d'aires de camping - 26 Création d'un magasin de vente de produits du terroir - PER Circuits courts - 27 Pôle de santé libéral et ambulatoire d'Orbec - 28 Mise en place d'une signalétique commune sur le pays - 29 & 30 Etude Haut débit 1ère tranche & Étude haut débit 2ème tranche.

5.1. CONTRAT DE PAYS 2008-2013

Le Contrat de Pays est un document de programmation financière, signé entre les territoires de projets, les pouvoirs publics et les collectivités territoriales.

La dotation Contrat de Pays 2008-2013 initiale pour le Pays d'Auge s'élevait à 4 400 000 €, soit 2 200 000 € de crédits État (FNADT) et 2 200 000 € de crédits Région.

Maquette financière du Contrat de Pays 2008-2013

DOTATION initiale 2008-2013	ÉTAT (FNADT)	RÉGION	TOTAL
	2 200 000 €	2 200 000 €	4 400 000 €

DOTATION finale 2008-2013	ÉTAT (FNADT)	RÉGION	TOTAL
Volet 2008-2010	1 127 872 €	1 065 702 €	2 193 574 €
Volet 2011-2013	931 888 €	1 134 298 €	1 636 098 €
TOTAL	2 059 760 €	2 200 000 €	4 259 760 €
	93% enveloppe État initiale	100% enveloppe Région initiale	97 % de la Dotation État-Région initiale

Fin 2013, tous les projets inscrits au Contrat de Pays 2008-2013 au titre des **crédits Région** ont été engagés, mobilisant **100% de l'enveloppe Région 2008-2013, soit 2 200 000 €**.

Début 2014, **l'enveloppe État (FNADT)** engagée atteint **2 059 760 €**, soit **93% enveloppe État initiale**. Le non engagement de toute l'enveloppe s'explique en grande partie par la non disponibilité des crédits État (FNADT) en 2013.

En compensation, le projet de « Création d'un Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire, à Livarot » a bénéficié d'un financement État (DETR). Les projets de « Réhabilitation du tribunal pour l'école de musique (2ème tranche), à Pont-l'Évêque » et de « Réhabilitation du Conservatoire de Lisieux et la création d'une annexe à Hauteville » ont dû attendre début 2014 pour être notifiés, grâce à de nouvelles lignes de crédits disponibles.

Le **Contrat de Pays 2008-2013** aura permis de mobiliser **4 259 760 €**, soit **97% de la dotation initiale État-Région** et de soutenir **30 projets pour un total d'investissements de 29 227 414 €.**

Un point sur les travaux du futur pôle de santé

Le bâtiment reprend vie

Débutés en novembre 2013, les travaux du futur pôle de santé libéral et ambulatoire (PSLA), plus communément appelé maison médicale, avancent bien. Tous les mardis matins, une réunion de suivi de travaux a lieu entre les entreprises et le maître d'œuvre, la Communauté de commune du Pays de Livarot. L'occasion de faire un point sur ce dossier.

Au premier étage, les planchers ont été posés et les plaquistes vont pouvoir commencer à construire les cloisons.

Après six mois, l'aspect extérieur de l'ancien séchoir des usines Leroy a bien changé. Les façades sud et nord ont retrouvé fière allure avec leurs fenêtres neuves et les joints de briques refaits. « ***L'architecte des Bâtiments de France est venu pour nous aider à trouver la couleur des joints afin de respecter l'esprit de ce bâtiment chargé d'histoire*** » explique Jean-Paul Saint-Martin, vice-président de la Cdc, chargé du suivi de ces travaux.

Hors d'air

« ***Comme dans toute restauration de bâtiment ancien, nous avons eu quelques surprises au début des travaux,*** révèle Jean-Paul Saint-Martin, ***telle la découverte de quelques parties amiantées. Mais aujourd'hui les travaux avancent sans heurts. Dans un premier temps, nous avons travaillé sur la structure qui a été renforcée car elle doit pouvoir accueillir du matériel médical.*** » Et il termine : « ***Nous sommes passés à la mise hors d'air du bâtiment pour que les autres corps de métier puissent intervenir à l'intérieur sans être gênés.*** »

Un chantier propre

C'est le premier constat que l'on peut faire lorsqu'on visite le chantier. À l'intérieur, tout est ordonné.

« ***Il y a une bonne entente entre les différentes entreprises qui sont de vrais professionnels. Actuellement, les plaquistes travaillent à l'isolation de la toiture pendant que les ouvriers de l'entreprise Lefèvre finissent la restauration des encadrements des fenêtres. C'est un travail qui demande beaucoup de savoir faire*** » souligne le vice-président. Aux étages, les planchers sont finis et tous les piliers centraux ont été remontés. « ***Beaucoup de Livarotais viennent voir l'avancement des travaux. Quand ce sera fini, cette maison médicale va redonner vie à ce quartier*** » conclut-il.

Quelques chiffres

Implantée sur 725 m2 et trois niveaux, la maison médicale accueillera 16 professionnels de santé, médecin généralistes, dentistes, kinésithérapeutes, infirmières, podologues, répartis sur les trois niveaux. L'ouverture est prévue au premier semestre 2015.

L'Éveil, 25 juin 2014

Dives-sur-Mer

La salle culturelle associative et festive est en bonne voie

« Enfin notre salle culturelle associative et festive va voir le jour et vous pouvez aujourd'hui le constater de visu », apprécie le maire, Pierre Mouraret.

Samedi midi, élus et représentants des associations étaient invités à une visite de chantier. Tous ont salué ce futur équipement, **« que l'on attendait depuis vingt ans,** reconnaît le maire. **Dives, ville centre était dépourvue d'un tel équipement indispensable, alors que des villes bien plus petites en étaient équipées. Il y avait là une anomalie qu'il fallait corriger. C'est fait** ! »

De haute qualité environnementale, pour un plus grand confort thermique et des économies d'énergie, dont une toiture végétalisée, la salle sera équipée d'une cuisine intégrée, vestiaires et d'un parquet permettant **« une utilisation multifonctions pour la municipalité, les associations et les particuliers. »**

Architecte, Marie-Josephe Bescond a détaillé la conception de ce bâtiment doté de **« sept portiques lamellé collés, pour une emprise au sol de 318 m², l'espace scénique étant de 61 m². L'effectif en salle lorsqu'il s'agit d'assister à une manifestation sans disposer de sièges ou de bancs est de 950 personnes. »**

Aux côtés de Marie-Josephe Bescond, architecte, Pierre Mouraret a déposé dans une boîte aux lettres fixée au mur, un parchemin sur lequel est écrite la volonté municipale de réaliser cette salle multifonctions.

Aujourd'hui, le chantier étant à 35 % de la totalité des travaux à effectuer, la livraison devrait **« avoir lieu en novembre »,** se félicite le maire.

1,5 million C'est le montant hors taxe de la salle culturelle associative et festive en cours de réalisation. La Ville y contribue à hauteur d'un million, le conseil général, 320 000 €. Le reste du financement provient du conseil régional et du CPER (Contrat de projets État-région)

Ouest France, 26 février 2013

L'école de musique intercommunale a été inaugurée

Vendredi soir, en présence de Jean-Léonce Dupont, président du conseil général, et de Lucien Guidicelli, sous-préfet, l'inauguration de l'école de musique intercommunale, dans l'ancien tribunal, a été un grand moment pour tous, et plus particulièrement pour Hubert Courseaux, le président de Blangy - Pont-l'Evêque Intercom, et Pierre Carrel, un de ses vice-présidents chargé de la commission culture, qui a suivi le chantier au quotidien, de A à Z, avec Bruno Ardillon, responsable du service des sports. **« Comme le rappelait M. Desperrois, nous avons vécu la fermeture du tribunal avec beaucoup de nostalgie,** a rappelé Hubert Courseaux, **Si nous sommes ici, aujourd'hui, c'est grâce à Madame d'Ornano. »**

Le coût des travaux de la réhabilitation du tribunal et sa transformation en école, sous la houlette des architectes Pougheol et Millet, de Caen, était élevé. Le conseil avait donc décidé de scinder ces travaux en deux tranches : la première tranche pour un montant de 1 194 265 € HT et la deuxième d'un montant de 550 000 €.

« Le montage financier s'est fait avec l'aide de Pays d'Auge expansion, a précisé Pierre Carrel. **Je remercie sa présidente Fabienne Ferey. L'école a été financée à 80 %, il restait à la communauté de communes un autofinancement de 20 %, soit 227 554 €. »**

L'inauguration de l'école de musique par Jean-Léonce Dupont, président du conseil général, sous le regard des élus.

Ouest France, 21 janvier 2014

5.2. L'ESTUAIRE DE LA SEINE

5.2.1. NOTICE ET MODE D'EMPLOI

Référentiel géographique

A l'intersection des deux Régions : Haute et Basse-Normandie et des trois Départements : Seine-Maritime, Calvados et Eure, l'Estuaire de la Seine est composé de **5 Pays** : Le Havre Pointe de Caux Estuaire, Les Hautes Falaises, Caux Vallée de Seine, Risle Estuaire et **Pays d'Auge**, soit de **25 EPCI, 472 communes et 615 000 habitants.**

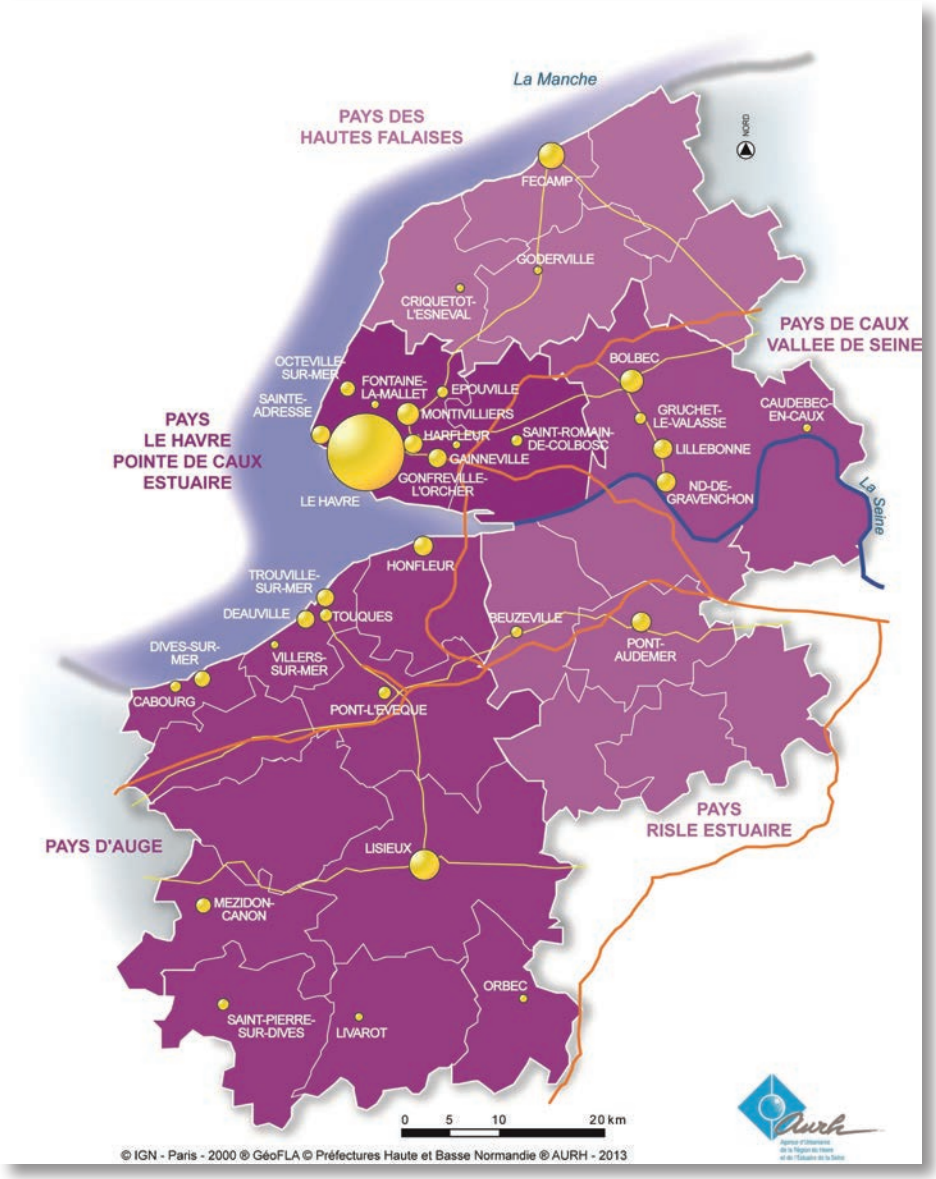

Organe de concertation et d'échanges

Créé en 1998 le **«Comité des Élus de l'Estuaire»** avait vocation à l'origine d'offrir un lieu d'échange entre les maires des principales villes, les Présidents des 5 Pays, les Régions et les Départements, pour permettre aux deux rives de mieux se connaître.

Suite aux annonces du Président de la République d'avril 2009, portant fortement le projet de **Grand Paris** proposé par Antoine GRUMBACH et consistant à intégrer le débouché maritime de Paris à travers l'axe séquanien jusqu'au Havre, les réflexions du « Comité des Élus de l'Estuaire » s'appuient sur les **grands enjeux autour de l'Axe Seine**.

En 2013, les travaux du « Comité des Élus de l'Estuaire » ont porté en particulier sur le suivi des actions issues de la **Charte du Grenelle de l'Estuaire** et les travaux relatifs à la création du **Pôle métropolitain de l'Estuaire**.

Charte du Grenelle de l'Estuaire

Initié sur les 5 Pays de l'Estuaire de la Seine en 2008, le **Grenelle de l'Estuaire**, est une grande première à une échelle non nationale. Il s'inspire des principes du Grenelle de l'Environnement, dont l'objectif est de mobiliser les acteurs du territoire autour d'une démarche de développement durable, pour en faire un levier de croissance tout en préservant les richesses humaines, naturelles et patrimoniales.

La Charte du Grenelle de l'Estuaire signée le 14 septembre 2009 engage les parties prenantes à travailler ensemble autour de thèmes centraux : Écologie industrielle, mobilité et transports, santé, tourisme, territoire de l'eau.

5.2.2. ASSOCIATIONS ET GROUPES DE PROJETS ESTUAIRE

Tourisme Seine Estuaire

En 2013, l'association Tourisme Seine Estuaire a fait la **promotion du territoire** :

- par la **mise en place d'un stand itinérant sur des manifestations grand public**, par exemple sur le territoire de l'Estuaire (Houlgate Plein Vent, Trophée Multicoques de Fécamp, AOC de Cambremer, Fête du Fromage de Pont-l'Évêque, Transat Jacques Vabre…) et en dehors de l'Estuaire (Armada de Rouen et Rencontres Internationales de Cerf-Volant de Berck sur Mer) ;
- via des **supports de communication** : édition des magazines « Destination n°1 » et « Destination n°2 », lancement de La web TV de l'Estuaire, réédition des cartes touristiques thématiques et actualisation du Site internet touristique de l'Estuaire.

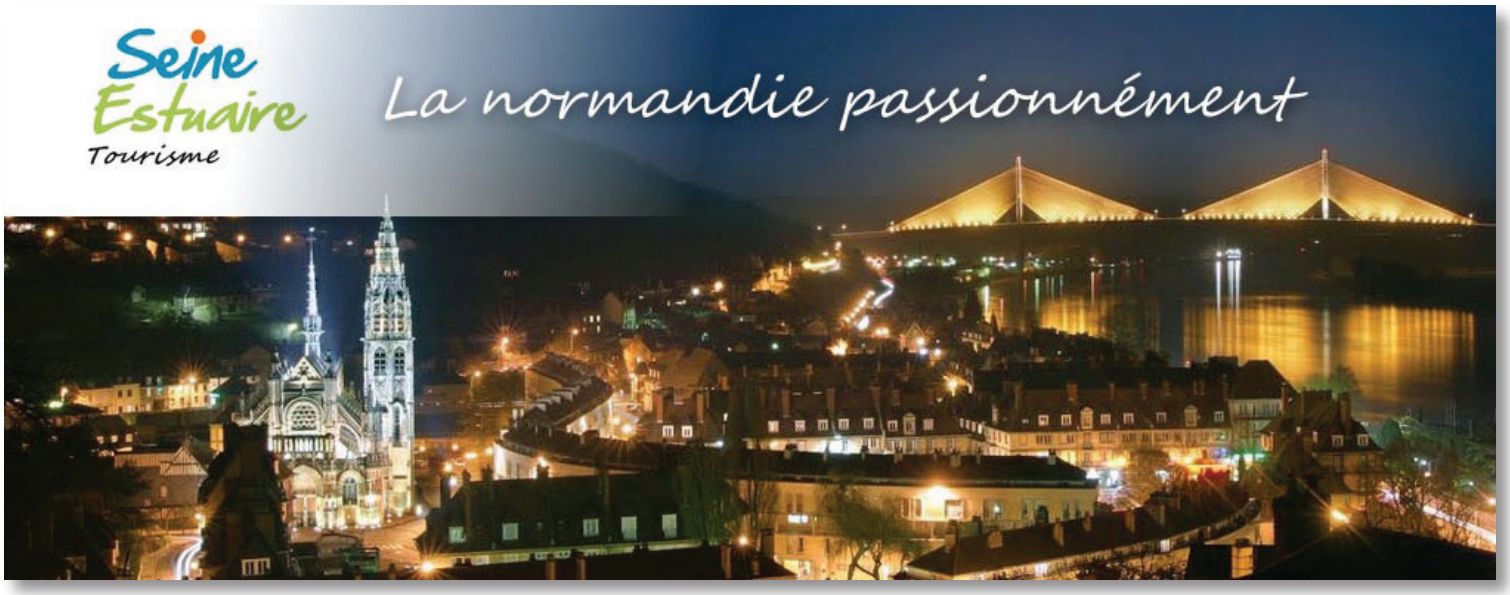

Impression écran du site Internet Seine Estuaire Tourisme

Un **Eductour de sensibilisation des acteurs et élus du territoire** sur des sites touristiques offrant des nouveautés a été organisé au Paléospace de Villers sur Mer et à l'éco-domaine du Bouquetot.

En 2013, l'association a également participé aux différentes réflexions pour la mise en place d'un pôle métropolitain de l'Estuaire.

Seine Estuaire Santé Environnement

L'atelier **Seine Estuaire Santé Environnement** présidé par Bertrand GIRARDIN, Maire de Saint-Romain de Colbosc, a pour ambition d'améliorer la santé des habitants de l'Estuaire, faire de la prévention, de l'éducation, encourager l'innovation et réduire les impacts de l'environnement sur celle-ci.

Le 21 novembre 2013 au CID de Deauville a eu lieu la 2ème édition des **Rencontres Santé-Environnement « Nutrition, équilibre alimentaire et activité physique »** du groupe de projets « Seine Estuaire Santé-Environnement ».

Les Rencontres Santé-Environnement 2013 ont réuni l'ensemble des acteurs de la nutrition du territoire de l'Estuaire de la Seine (50 espaces exposants), lesquels ont échangé autour de tables rondes sur les actions et les outils développés en vue d'éduquer à l'équilibre alimentaire et à l'activité physique.

Territoire de l'eau

Créée en janvier 2012, l'association : **«l'Estuaire de la Seine, territoire de l'eau»** est présidée par Philippe AUGIER.

Son objet est la mise en œuvre d'une démarche événementielle en 2014 : célébrer la rencontre de la terre et de l'eau pour donner à l'Estuaire de la Seine une notoriété et une attractivité internationales.

Elle aspire à promouvoir les richesses et potentiels culturels et artistiques de l'Estuaire, faire participer et fédérer les habitants de l'Estuaire autour de festivités partagées et apporter fierté et notoriété par un rayonnement à l'international.

L'année 2013 a consisté en la définition du programme et recherche des partenaires sponsors du forum mondial « Terre d'Eaux », qui s'est déroulé du 22 juin au 5 juillet 2014.

Dans ce cadre, l'Estuaire de la Seine a fêté la rencontre de la terre et de l'eau à travers le festival Terre d'Eaux, une manifestation événementielle et culturelle dans plusieurs villes de Haute et de Basse-Normandie.

L'Estuaire de la Seine © Crédit photo AURH

Écologie industrielle Estuaire

L'association **Écologie Industrielle Estuaire** est présidée par Jean-Claude WEISS, Président de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine (Lillebonne).

Impression écran du site Internet Ecologie Industrielle Estuaire

Suite à l'**étude d'écologie industrielle à l'échelle de l'Estuaire de la Seine menée en 2012 sur la détection de symbioses industrielles sur l'Estuaire de la Seine***, en 2013 l'association a conduit la poursuite des actions et l'accompagnement des projets sur Le Havre, Port-Jérôme et Lisieux, ainsi que l'initiation de la dynamique et l'accompagnement de projets sur Honfleur et Fécamp.

**: Il s'agit d'une première expérience de détection de pistes de synergies industrielles en matière d'échanges de flux (matière et/ou énergie) et de mutualisation de services sur trois sites-pilotes : la Zone Industrialo-Portuaire du Havre, la Zone Industrielle de Port-Jérôme et les Zones d'Activités de Lisieux.*

Suite à l'**étude du métabolisme territorial de l'Estuaire de la Seine*** réalisée en 2012, l'association a apporté en 2013 un appui au montage de projets collaboratifs autour de cette thématique.

**: Cette étude donne lieu à la Fédération des acteurs du territoire et fournit un diagnostic chiffré autour de cinq thématiques relatives à la gestion durable des ressources naturelles et la valorisation des déchets et coproduits : biomasse, énergies fatales, matériaux de construction, transport fluvial, veille technico-économique sur la valorisation du CO2.*

Mobilité et transports

Ce groupe de travail dont l'objectif est de construire ensemble une **mobilité durable en œuvrant à l'amélioration des transports en commun** et à **une communication pertinente auprès des usagers** est présidé par Jean-Marc LEPRÉVOST, Président du SANO (Syndicat d'Aménagement du Nord-Ouest de l'Eure) et Maire de Saint-Sulpice-de-Grimbouville.

Au-delà des grands enjeux liés au projet **Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN)** (suivi du débat public), le groupe mobilité composé d'élus référents du territoire a travaillé en 2013 avec les autorités organisatrices de transport (Départements, Régions, CODAH) à la question de la mobilité à l'échelle de l'Estuaire sur des thèmes prioritaires portant sur le parcours littoral, la liaison Caen-Le Havre et Le Havre-Honfleur, les intermodalités et complémentarités bus et trains au niveau des gares ferroviaires (Le Havre, Bréauté-Beuzeville).

Ligne Nouvelle Paris-Normandie

L'année 2013 a été marquée par la confirmation de l'intérêt national du projet LNPN par la Commission Mobilité 21 et par le gouvernement. Les études préalables à la Déclaration d'Utilité Publique doivent s'achever en 2018. Le démarrage des travaux devant intervenir avant 2020.

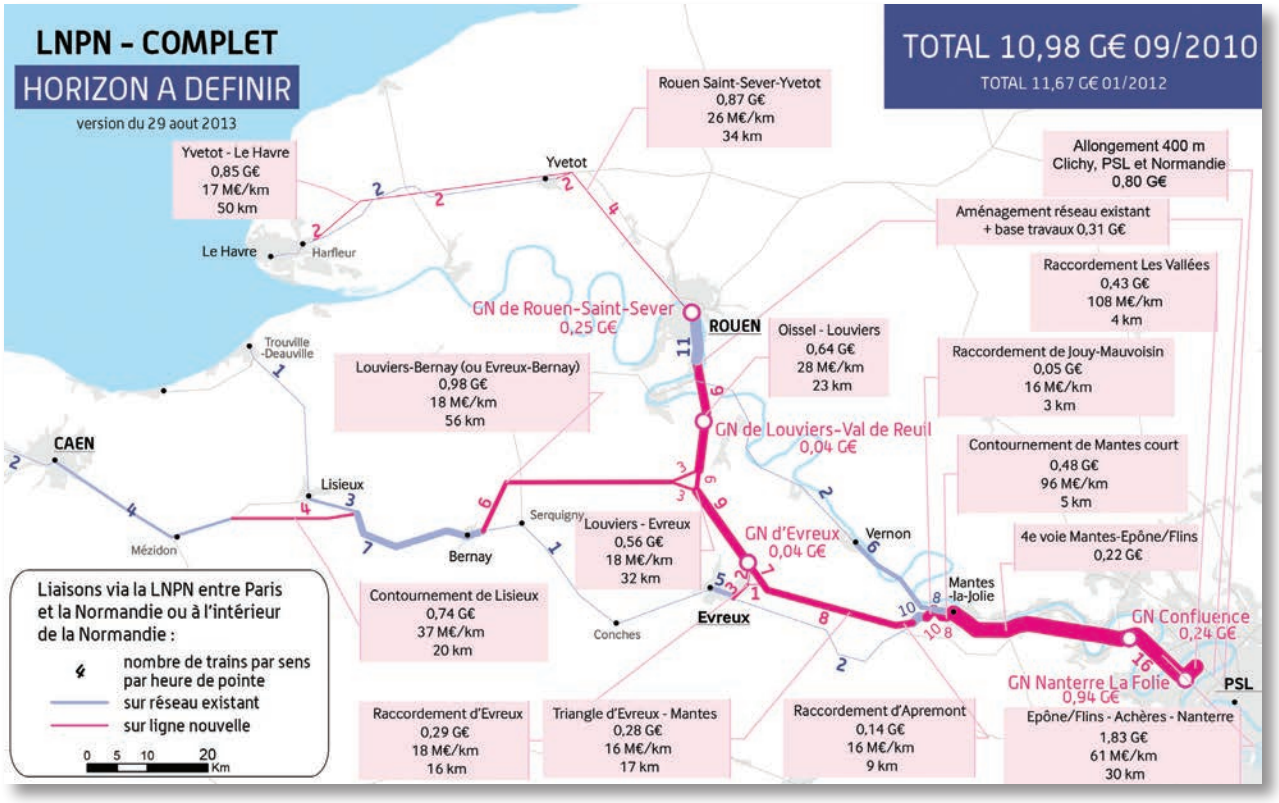

Source : www.lnpn.fr

5.2.3. PÔLE MÉTROPOLITAIN

Le pôle métropolitain est en France une forme de **syndicat mixte fermé** regroupant exclusivement des intercommunalités à fiscalité propre créé par l'article 20 de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales. Il est destiné à favoriser la coopération entre grandes agglomérations proches, situées au sein de grandes régions urbaines complexes ou de « corridors » de développement.

Le pôle métropolitain de l'Estuaire, pour quoi faire ?

Le 31 mai 2011, sur proposition d'**Édouard PHILIPPE**, Président de la Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH) et Maire du Havre, le Comité des élus de l'Estuaire lance la réflexion sur la constitution d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine sur la base des actions déjà engagées par les associations de projets issues du Grenelle de l'Estuaire, cela sans préjudice des compétences des collectivités le composant. Les projets majeurs du Pôle Métropolitain porteraient dans un 1er temps en particulier sur **le tourisme, la mobilité et l'économie.**
En ce qui concerne la rive gauche de l'Estuaire et le Pays d'Auge en particulier, outre le calendrier de création très ambitieux, la gouvernance ou encore le financement, des interrogations subsistent sur le contenu du **projet de territoire**, la nature et l'intérêt métropolitain des investissements structurants à terme, le partenariat des collectivités territoriales (Région, Département) et des chambres consulaires. Sur les 11 CC du Pays d'Auge, 2 ont délibéré favorablement pour siéger au pôle métropolitain (CC Cœur Fleurie et Lintercom Lisieux-Pays d'Auge-Normandie).

En 2013, l'animation menée à l'échelle de l'Estuaire de la Seine s'est concentrée sur les différentes étapes de la construction du pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

Les dates clefs du projet de pôle métropolitain

⇨ **Mars/Juin 2013 : délibérations des intercommunalités de l'Estuaire sur l'adhésion au Pôle**

Après 6 mois de procédures administratives, les établissements publics de coopération intercommunale (communauté d'agglomération et communautés de communes), tous dotés de la compétence d'adhésion, délibèrent quant à leur adhésion au Pôle.

11 EPCI délibèrent en faveur de leur adhésion au pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

⇨ **27 juin 2013 : saisine du Préfet**

Le Préfet est saisi pour appréciation du projet du Pôle qu'il notifie par la suite pour avis consultatifs aux conseils généraux (14, 27 et 76) et aux régions Haute et Basse-Normandie.

⇨ **Septembre 2013 : avis consultatifs des conseils généraux et régionaux**

Le conseil général de Seine-Maritime ne délibère pas, son avis est donc réputé favorable à la création du pôle métropolitain. Les conseils généraux du Calvados et de l'Eure et les conseils régionaux de Haute et Basse-Normandie émettent un avis défavorable.

⇨ **Octobre/Novembre 2013 : avis consultatifs des commissions interdépartementales de coopération intercommunale**

Les CDCI de l'Eure (le 18/11) et la CDCI du Calvados (le 24/10) émettent un avis défavorable.

La CDCI de Seine-Maritime (le 25/11) émet un avis favorable à la création du Pôle avec 36 voix pour, 8 absentions et 3 contre.

⇨ **20 décembre 2013 : le Préfet de région Haute-Normandie, préfet de Seine-Maritime, refuse de signer l'arrêté de création du pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine.**

⇨ **7 janvier 2014 : les élus désignés par les 11 EPCI pour siéger au sein du conseil du pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine prennent acte de la décision du préfet et décident de :**

- **fonder l'Association pour la création d'un Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine,** association soumise à la loi de 1901, regroupant dans un premier temps les 11 EPCI d'ores et déjà volontaires,
- **relancer la procédure de création d'un pôle métropolitain en favorisant l'ouverture à toutes les intercommunalités désirant l'intégrer.**

Le 14 janvier, le Président de la République annonce sa détermination à diminuer le nombre de régions. La réunion de la Haute et de la Basse-Normandie est dans tous les esprits.

Le 20 décembre 2013, le Préfet de Région Haute-Normandie, Préfet de Seine-Maritime a refusé de signer l'arrêté de création du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

Fortes d'une collaboration initiée depuis 1998 par le Comité des Elus de l'Estuaire, les collectivités qui composent le territoire de l'Estuaire de la Seine souhaitent donner une meilleure lisibilité à leur action et ont créé début 2014 l'**Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine**, afin de relancer la dynamique.

6.1. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

Depuis 1995, année de sa création et de sa reconnaissance en « Pays test », Pays d'Auge Expansion porte la dynamique de Pays et assure une mission d'ingénierie stratégique et opérationnelle auprès des acteurs de l'aménagement et du développement du Pays d'Auge.

Le 19 octobre 2013 à Lisieux, en présence de Monsieur le Sous-préfet, l'Assemblée générale ordinaire de Pays d'Auge Expansion a approuvé, à l'unanimité, l'évolution statutaire de cette association loi 1901 en un syndicat mixte fermé.

Pays d'Auge expansion passe en syndicat mixte

Créée en 1995 par la loi Pasqua, l'association de « pays » a trouvé sa place auprès des collectivités. En 2014, de nouvelles règles l'obligent à faire évoluer son statut. Avec quelles ambitions ?

Repères

La loi du 16 décembre 2010 a mis un coup d'arrêt aux « pays » en tant qu'association. Ces entités situées « au-dessus » des communes et « en dessous » de la région ou du département, dans le fameux millefeuille territorial, **« existent encore véritablement »**, insiste le sénateur (UMP) Ambroise Dupont, dont un amendement a permis de prolonger leur vie de quelques mois, jusqu'aux prochaines élections municipales.

Festival des AOC de Cambremer, métiers d'art et d'histoire, observatoire du foncier, tourisme... Elles mènent des projets de développement rural, d'accès au numérique, aux produits locaux dans les cantines... Que le grand public connaît mal. Cinq télécentres, pour favoriser le travail partagé, sont en projet... Et portés par l'association.

C'est en 1995, *via* la loi Pasqua, que Pays d'Auge expansion (PAE) voit le jour, à l'époque en suivant les limites géographiques de 13 cantons du Calvados, mais aussi de l'Eure et de l'Orne. Des frontières politiques que la loi de 2003 a modifiées pour mieux coller aux bassins de vie des populations : le pays est aujourd'hui celui des 11 communautés de communes, de Deauville à Orbec, en passant par Lisieux ou Cambremer.

Comme certains parmi les 367 pays, PAE a décidé, samedi, lors de son assemblée générale annuelle de passer en syndicat mixte en 2014. Le nombre de représentants des intercom a été fixé à 37 titulaires et 37 suppléants. On connaîtra leur nom au moment des élections municipales, où seront désignés les délégués communautaires.

Yves Jacob, Ambroise Dupont, Laurent Sodini et Fabienne Férey.

480 millions de l'Europe à gratter

Ce futur syndicat sera l'interlocuteur qui ira candidater aux fonds européens, gérés exclusivement par la région pour la période 2014-2020. Combien ? 480 millions d'euros sont à distribuer en Basse-Normandie dans les domaines de l'innovation, l'énergie, le numérique... **« L'objectif est de signer les contrats pour la fin du premier semestre 2014, pour qu'ils soient opérationnels au second semestre »**, détaille Laurent Sodini, vice-président (PS) de la région.

« Oui, mais est-ce à dire que les autres projets des communautés de communes ne seront plus aidés par la région ? » interrogent Bernard Aubril et Philippe Augier, maires de Lisieux et Deauville. Une question qui a le don d'agacer Laurent Sodini, pas des plus limpides sur le sujet : **« Les fonds européens n'ont de toute façon pas vocation à être portés uniquement par les intercoms. »**

En plus du matelas d'aides de l'Europe, les « pays » auront une carte à jouer auprès de... l'Etat. Parmi les critères pour être éligibles aux contrats Etat-Région 2014-2020, précise le sous-préfet Lucien Giudicelli, il y en a qui pourraient concerner les territoires situés sur la vallée de la Seine. Suivez son regard...

Yann-Olivier BRICOMBERT.

Sur notre site internet, à lire · la répartition par commune du futur syndicat mixte.
www.ouest-france.fr/lisieux

10 € Comme ce que devient, en subventions, 1 € versé par les intercoms à Pays d'Auge expansion. Ces 10 € qui se traduisent ensuite en 40 € de projets d'investissement. Au total, en dix ans, cela représente 40 millions de projets.

Ouest France, 22 octobre 2013

L'article 51, alinéa 1er de la loi n° 20120-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, en abrogeant l'article 22 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, a mis fin au régime juridique spécifique auquel obéissaient les Pays.

Si les structures, telle l'association « Pays d'Auge Expansion » qui les portaient peuvent continuer d'exister, en revanche, la coordination des collectivités territoriales et des EPCI qu'elles organisaient ne peut plus avoir lieu que de manière informelle ou sur la base du droit commun.

Or, l'article 2 des statuts de l'association « Pays d'Auge Expansion » précise : « […] [que celle-ci] assure notamment la conception, la mise en œuvre et l'animation de la politique de Pays tel que défini par la loi 95-115 du 4 février 1995 (loi « Pasqua ») modifiée par la loi 99-553 du 25 juin 1999 (loi « Voynet ») et par la loi n° 2003-590 Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003 ».

En droit, les statuts de l'association « Pays d'Auge Expansion » deviennent par conséquent caducs.
Cette interprétation est confortée par les dispositions de l'article 51, alinéa 2 de la loi de 2010 qui prévoient que : « Les contrats conclus par les Pays antérieurement à cette abrogation sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance ».

A contrario, faute de nouveaux statuts conçus sur la base du droit commun, il ne serait plus possible pour l'association « Pays d'Auge Expansion » de conclure de nouveaux contrats à l'issue de ceux en cours et de répondre ainsi favorablement à la nouvelle génération de programmes 2014-2020 issus des fonds structurels européens et du CPER qui s'élabore actuellement.

Cette situation a conduit le Conseil d'administration de Pays d'Auge Expansion à engager, en début d'année 2013, une réflexion en interne qui doit déboucher sur le remplacement de l'association « Pays d'Auge Expansion » par un syndicat mixte, la création effective de ce syndicat n'intervenant qu'après les élections municipales de 2014.

Ces travaux, conduits sous l'égide de Madame la Présidente du Conseil de développement de Pays d'Auge Expansion, au sein d'un comité de pilotage qui réunit l'ensemble des 11 Présidents des Communautés de communes du Pays d'Auge, ont permis de :

- consulter les partenaires historiques de Pays d'Auge Expansion, à savoir : le Conseil régional de Basse-Normandie, le Conseil général du Calvados et les Chambres consulaires. Ceux-ci n'ont pas souhaité adhérer au futur syndicat mixte mais être associés à ses travaux dans le cadre du Conseil de développement ;
- élaborer un projet de statuts de syndicat mixte fermé ;
- proposer un calendrier prévisionnel de création du syndicat mixte.

Depuis ces travaux, la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (loi MAPTAM), en son article 79, permet aux Pays de conforter leur légitimité en créant les **Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux** (PETR).

Dans ces circonstances et en adéquation avec l'orientation choisie en Assemblée générale ordinaire en octobre 2013, Pays d'Auge Expansion a vocation à se transformer en un établissement public.

Cet établissement public, seul à même d'apporter les garanties juridiques nécessaires à l'accomplissement des attributions actuelles de Pays d'Auge Expansion et de nouvelles attributions, doit être un **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural** (PETR), catégorie juridique nouvelle de syndicat mixte fermé créée pour les Pays par la loi visée ci-dessus.

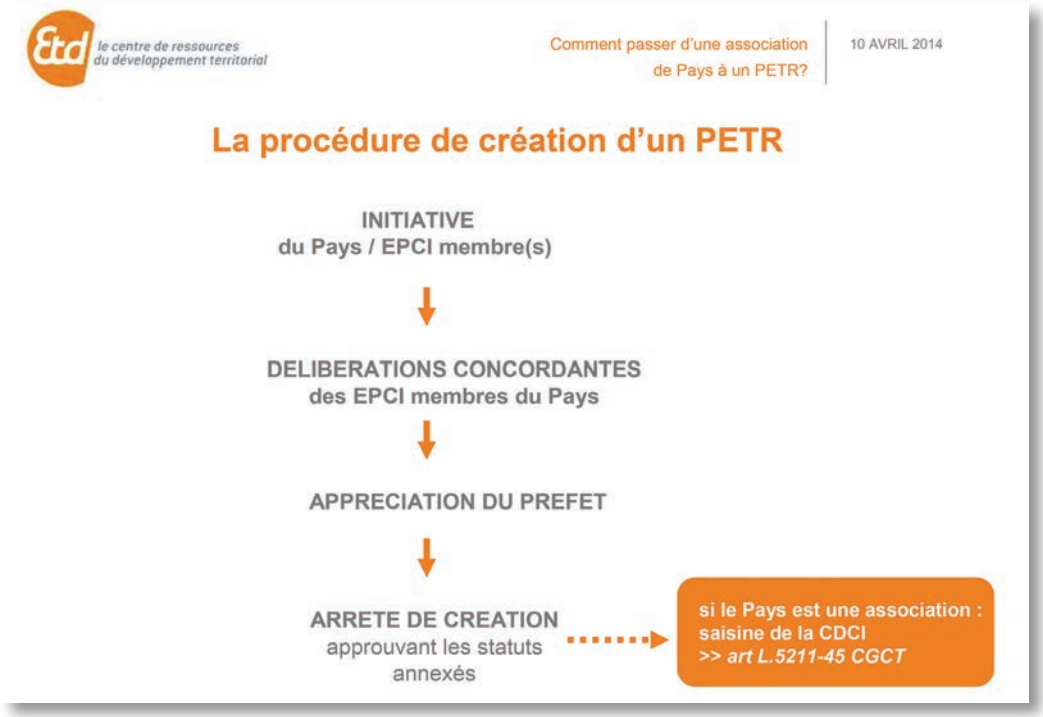
le centre de ressources du développement territorial
Comment passer d'une association de Pays à un PETR?
10 AVRIL 2014
La procédure de création d'un PETR
INITIATIVE
du Pays / EPCI membre(s)
DELIBERATIONS CONCORDANTES
des EPCI membres du Pays
APPRECIATION DU PREFET
ARRETE DE CREATION
approuvant les statuts annexés
si le Pays est une association : saisine de la CDCI
>> art L.5211-45 CGCT

Ce PETR comporte que des EPCI à fiscalité propre (les 11 communautés de communes du Pays d'Auge), les partenaires publics comme la Région Basse-Normandie, le Département du Calvados et les trois chambres consulaires ayant souhaité faire partie du futur conseil de développement territorial sans voix délibérative.

6.2. ÉLÉMENTS DE CADRAGE POUR LA PÉRIODE 2014-2020 ET PRÉPARATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Les nouvelles programmations de fonds européens 2014-2020 ainsi que le renouvellement du contrat de Pays nécessitent que Pays d'Auge Expansion définisse un nouveau « projet de territoire » afin de solliciter avec efficience les enveloppes mobilisables (Contrat d'action territoriale, LEADER, FEADER, FEDER, etc.).
Le projet de territoire de Pays d'Auge Expansion s'appuie sur les besoins identifiés du territoire dans un diagnostic territorial (réalisé en 2014 par Pays d'Auge Expansion) et s'adaptera aux objectifs stratégiques définis par la Région dans son Plan Stratégique Régional (PSR) et son Programme de Développement Rural (PDR). La Région attend de Pays d'Auge Expansion qu'elle devienne la « **courroie de transmission** » des politiques régionales sur l'ensemble du territoire bas-normand.

6.2.1. LE CONTRAT D'ACTION TERRITORIALE 2014-2020 (NOUVEAU CONTRAT DE PAYS)

Le Contrat d'Action Territoriale (CAT) est une contractualisation entre la Région et le Pays. Il doit tenir compte du Programme Stratégique Régionale (PSR) définit par la Région. Voté en décembre 2013, il se compose de 9 objectifs stratégiques formant l'ambition régionale, à savoir ; Renforcer les filières stratégiques et aider les entreprises à se développer / la transition énergétique / l'innovation / la qualité de vie (service, culture, tourisme…) / l'organisation des mobilités / développer les solidarités territoriales / aider tous les jeunes dans leur parcours éducatif et citoyen / densifier les coopérations / mettre en avant la mémoire et l'identité.

L'enveloppe attribuée à Pays d'Auge Expansion est en augmentation : 3 315 000 € dont 1 920 000 € réservés aux EPCI composés « d'unités urbaines » (Lisieux – Deauville/Trouville – Cabourg/Dives/Houlgate – Honfleur) et 1 395 000 € de subventions mobilisables pour les territoires ruraux.
À l'automne 2014, les instances de Pays d'Auge Expansion devront définir quelles sont les « orientations stratégiques » qu'elles souhaitent voir soutenues par le Contrat d'Action Territoriale en fonction des besoins identifiés sur le territoire et des thématiques du Programme Stratégique Régionale.

Pour obtenir une subvention du CAT, les projets présentés par les collectivités devront donc respecter les orientations stratégiques préalablement définies par le Pays lui-même.
Le dispositif fonctionnera ainsi :

- une revue de projets annuelle pour que la Région prenne connaissance de l'ensemble des projets du territoire. Cette dernière pourra ainsi identifier ceux qui seront potentiellement éligibles à ses différentes politiques sectorielles, aux fonds européens, ainsi que ceux qui pourraient être financés au titre de l'enveloppe « Contrat d'Action Territoriale».

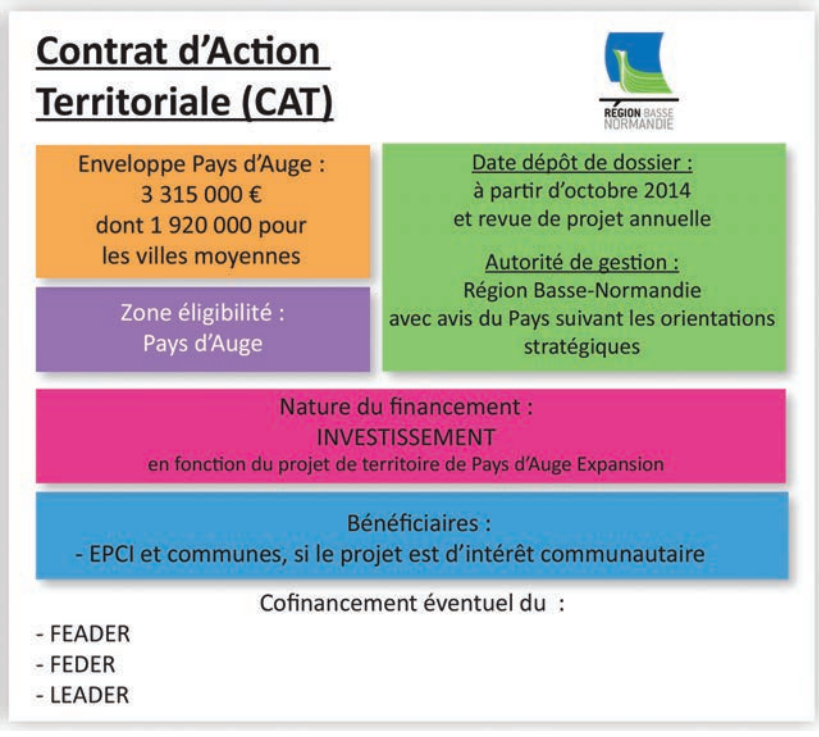
Contrat d'Action Territoriale (CAT)
RÉGION BASSE NORMANDIE
Enveloppe Pays d'Auge : 3 315 000 € dont 1 920 000 pour les villes moyennes
Zone éligibilité : Pays d'Auge
Date dépôt de dossier : à partir d'octobre 2014 et revue de projet annuelle
Autorité de gestion : Région Basse-Normandie avec avis du Pays suivant les orientations stratégiques
Nature du financement : INVESTISSEMENT en fonction du projet de territoire de Pays d'Auge Expansion
Bénéficiaires : - EPCI et communes, si le projet est d'intérêt communautaire
Cofinancement éventuel du :
- FEADER
- FEDER
- LEADER

- deux enveloppes triennales 2014-2017 et 2017-2020 avec une clause de revoyure à mi-parcours. L'attribution de l'intégralité des fonds se fera en fonction du niveau d'engagement sur la 1ère période triennale. La Région souhaite que l'année 2014 ne soit pas une « année blanche » en termes d'investissements des collectivités.

La Commission permanente du Conseil Régional reste l'instance décisionnelle quant à l'attribution des subventions, mais prendra en compte l'avis formulé par Pays d'Auge Expansion.

6.2.2. LE PROGRAMME LEADER 2014-2020

LEADER
Enveloppe demandée PA :
3 - 4 millions d'€
Date dépôt de dossier :
à partir de juin 2015,
après conventionnement
Zone éligibilité :
Pays d'Auge
Service instructeur :
Pays d'Auge Expansion
Nature du financement :
INVESTISSEMENT - INGENIERIE
en fonction du projet de territoire de Pays d'Auge Expansion
Bénéficiaires :
- Collectivités publiques principalement
- Privés sous certaines conditions et sous réservce de cofinancement public
Cofinancement éventuel du :
- CAT
- FEADER (si LEADER Ingénierie)

Le programme LEADER 2014-2020 constitue le volet territorial de la priorité 6 du FEADER.
Le PDR FEADER prévoit 30 millions d'euros à répartir entre les territoires qui seront sélectionnés « GAL LEADER ». La Région envisage de sélectionner 10 à 13 Pays LEADER.
Pour obtenir une enveloppe de crédit LEADER, Pays d'Auge Expansion doit définir une stratégie locale de développement, un « projet de territoire », et répondre avant le 31 octobre 2014 à l'appel à candidature LEADER. Si la candidature n'est pas retenue lors de la 1ère phase de sélection, une seconde vague d'appel à candidature sera lancée au début de l'année 2015.
Il n'y a plus de thématique obligatoire comme lors des programmations précédentes. Le Pays est libre de définir quelles sont les priorités stratégiques qu'il souhaite voir soutenu dans le cadre du programme LEADER. Ce dernier ne doit pas être uniquement à destination des collectivités, mais doit aussi bénéficier aux porteurs de projets privés (commerces, associations, agriculture…). Il doit également prendre en compte l'ensemble des autres fonds européens mobilisables pour ne pas créer de « doublons ».

Le Pays peut choisir d'élaborer une stratégie locale de développement parmi l'ensemble des thématiques et orientations suivantes, en choisissant ses priorités d'intervention via le programme LEADER :

- le développement territorial équilibré : soutien aux pôles d'emplois et de services des villes moyennes, aux politiques d'accueil des bassins de vie (liens ville-campagne-littoral) ;
- la transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires : agenda 21 locaux, biodiversité, ressources naturelles, énergies renouvelables et efficacité énergétique, circuits courts, mobilité durable, agriculture durable, gestion du foncier…
- l'attractivité territoriale par les services à la population : services numériques, offre de santé, culture, sports-loisirs, tourisme, nautisme, OCMACS…

Les critères sur lesquels la candidature sera jugée et qui déterminera le montant de l'enveloppe obtenue sont les suivants :

- la délimitation du territoire éligible, son organisation ;
- la participation forte des membres privés du pays (conseil de développement, consulaires) ;
- l'analyse Atouts/ Faiblesses/ Opportunités/ Menaces et identification des besoins du territoire ;
- la description de la stratégie incluant les éventuels projets de coopération envisagés ;

- la description du processus de participation et d'implication des acteurs locaux à l'élaboration de la stratégie (rencontre avec les Communautés de communes, fiches-projets, réunions thématiques avec les partenaires privés et publics…) ;
- la description des moyens humains pour la mise en œuvre de la stratégie (nombre d'ETP pour l'animation, nombre d'ETP pour la gestion des dossiers, ingénierie du Pays) ;
- la maquette financière.

L'enjeu pour Pays d'Auge Expansion est d'obtenir une enveloppe LEADER conséquente pour bénéficier de subventions d'investissement sur les priorités qu'auront défini ensemble les acteurs du territoire au sein du Pays.

6.2.3. FEADER 2014-2020

Le Fond Européen pour le Développement Economique Rural (FEADER) 2014-2020 aura désormais la Région pour autorité de Gestion. Il ne sera plus possible de financer de l'ingénierie territoriale via des fonds FEADER (sauf LEADER).

FEADER
l'Europe s'engage en Basse-Normandie avec le FEADER
Enveloppe Basse-Normandie : 308,7 millions d'€
Date dépôt de dossier : à partir d'octobre 2014
Zone éligibilité : Pays d'Auge
Autorité de gestion : Région Basse-Normandie
Nature du financement : INVESTISSEMENT
sur thématiques : santé, tourisme, biodiversité, développement rural, agriculture et rénovation patrimoine
Bénéficiaires :
- Public
- Privé
Cofinancement éventuel du :
- LEADER pour l'ingénierie Pays
- CAT pour investissement

Le FEADER représente pour la période 2014-2020 une enveloppe de 308 millions d'euros pour l'ensemble de la Basse-Normandie. La Région a dû répondre aux cadres de la Commission Européenne et a rédigé un Programme de Développement Rural (PDR) FEADER orienté autour de 6 priorités :

1. Connaissance et formation
2. Compétitivité des exploitations
3. Transformation chaîne alimentaire et circuits courts
4. Environnement et biodiversité
5. Maîtrise de l'énergie et changement climatique
6. Développement local et zones rurales

La priorité 6 concerne le développement local et s'intitule « promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales ». Elle est principalement à destination des collectivités locales et des territoires ruraux (ensemble de la Basse-Normandie excepté les pôles urbains de Caen et Cherbourg).

Cette priorité 6 est divisée en deux volets :

- un volet territorial/pays de 30 millions d'euros à répartir dans l'ensemble des pays de Basse-Normandie (le fond LEADER présenté ci-dessus).
- un volet régional de 16.3 millions d'euros (fonds directement gérés par la Région).

6.1.4. FEDER 2014-2020

Le FEDER a désormais pour autorité de gestion la Région. Il représente une enveloppe de 188,7 millions d'euros pour la programmation 2014-2020.

Il est divisé en objectifs thématiques (OT) comme l'impose la Commissions Européenne :

- Recherche, Développement Innovation (41 M€)
- Numérique - infrastructures et services (31 M€)
- Compétitivité des PME (35 M€)
- Transition énergétique (46.5 M€)
- Préservation et valorisation des ressources – traitement des friches (13,8 M€)
- Transport durable et port (14,8 M€)
- Mise en œuvre du Programme - ingénierie Région et communication (6,6M€)

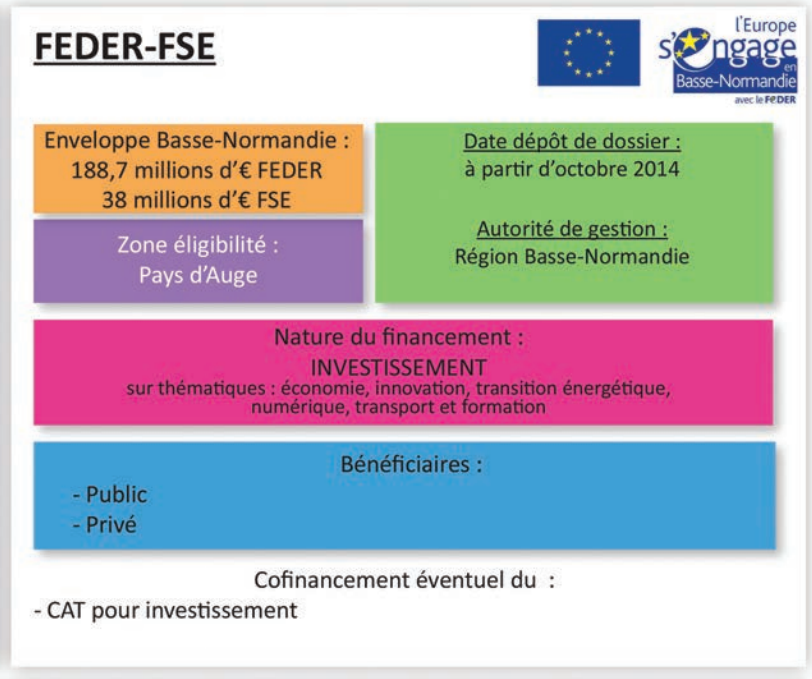

6.1.5. LE DISPOSITIF FEDER « INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX INTÉGRÉS » (ITI) :

Par obligation de la Commission Européenne, au moins 5 % des fonds FEDER doivent être à destination des agglomérations « chef de file » dans le cadre de l'investissement territorial intégré (ITI). La Région a décidé d'aller au-delà de 5% en attribuant 24M€ (12.7%) à ce dispositif.
Ces agglomérations sont les suivantes : Caen, Cherbourg, Alençon, Flers, Saint-lo et Lisieux.
L'ITI doit être porté par l'EPCI obligatoirement et nécessite une stratégie territoriale basée sur les documents d'orientation du territoire (SCOT, PLH, plan de déplacement…).
LINTERCOM Lisieux doit répondre à l'appel à candidature avant le 31 octobre 2014.

avec le concours de :

Blangy Pont l'Évêque INTERCOM

Pays de Livarot COMMUNAUTE DE COMMUNES

Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

COPADOZ Communauté de communes du Pays d'Auge Dozuléen

COMMUNAUTE DE COMMUNES LINTERCOM LISIEUX·PAYS D'AUGE·NORMANDIE

Communauté de Communes de Cambremer

Communauté de Communes des 3 Rivières Dives - Oudon - Viette

Communauté de Communes du Pays de Honfleur

Communauté de Communes Estuaire de la Dives

CCVA Communauté de Communes de la Vallée d'Auge

CDC Pays de l'Orbiquet

l'Europe s'engage en Basse-Normandie avec le FEADER

l'Europe s'engage en Basse-Normandie avec le FEDER

LEADER

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION BASSE NORMANDIE

Conseil Général Calvados

CCI PAYS D'AUGE

Pays d'Auge EXPANSION

PAYS ET VILLES D'ART ET D'HISTOIRE